

Introduction

Raison d'être du document

Sciences humaines, secondaire 1, programme d'immersion française, programme d'études : Document de mise en œuvre, auquel on se référera ci-après sous le nom de *Document de mise en œuvre*, précise les résultats d'apprentissage généraux et spécifiques que doivent atteindre les élèves manitobains de secondaire 1 en sciences humaines. Ce document appuie l'implantation des résultats d'apprentissage, la planification de l'enseignement et la sélection de ressources pédagogiques en sciences humaines au secondaire 1 dans les programmes d'immersion française du Manitoba. Pour ce faire, il propose aux enseignants des situations d'apprentissage, des stratégies d'enseignement, des stratégies d'évaluation et des ressources pédagogiques. Le *Document de mise en œuvre* ne doit pas être considéré comme exhaustif ni restrictif. Au contraire, il se veut flexible, et l'enseignant est encouragé à l'adapter à son milieu et à ses élèves.

Historique du document

Le *Document de mise en œuvre* est fondé sur le *Cadre manitobain des résultats d'apprentissage en sciences humaines de la maternelle à la 8^e année* (2003). Le *Cadre manitobain* définit les principes directeurs qui orientent les programmes d'études de sciences humaines au Manitoba ainsi que les résultats d'apprentissage généraux qui se poursuivent de la maternelle jusqu'au secondaire 4. Les résultats d'apprentissage généraux et les fondements des sciences humaines du *Cadre manitobain* se sont inspirés du *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines, M à 9* (2002), un projet de recherche et de collaboration entrepris sous la tutelle du Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest et le Nord canadiens.

Ce *Document de mise en œuvre* a été élaboré par Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba en collaboration avec une équipe d'éducateurs manitobains provenant de divers contextes scolaires. Le processus d'élaboration des résultats d'apprentissage a fait appel à la participation d'enseignants francophones, autochtones et anglophones, de conseillers universitaires en histoire, en géographie et en éducation, ainsi que de représentants d'une variété de communautés culturelles du Manitoba. Un comité de révision, composé d'enseignants de sciences humaines dans le programme français et le programme d'immersion française au secondaire, a également contribué à l'élaboration et à la validation du *Document de mise en œuvre*.

Organisation du Document de mise en œuvre

Le *Document de mise en œuvre* comprend les sections suivantes :

- **une introduction générale**, qui présente les fondements philosophiques et les principes directeurs de l'enseignement des sciences humaines;
- **un encadrement pédagogique** des sciences humaines au Manitoba, qui présente l'organisation conceptuelle des programmes d'études de sciences humaines de la maternelle au secondaire 4;
- **une vue d'ensemble des sciences humaines en secondaire 1**, qui présente un aperçu de l'année ainsi que des conseils généraux sur l'emploi du *Document de mise en œuvre* pour faciliter l'enseignement du cours *Le Canada dans le monde contemporain*;



- **les quatre regroupements du cours** *Le Canada dans le monde contemporain*, qui proposent des situations d'apprentissage et d'évaluation ainsi que des ressources éducatives pour appuyer l'acquisition de tous les résultats d'apprentissage spécifiques de secondaire 1;
- **des annexes reproductibles** pour appuyer l'apprentissage des sciences humaines au secondaire 1. Le symbole du trombone indique que le texte est associé à une annexe dans cette section du document.

Nature des sciences humaines

Les sciences humaines étudient les relations que les êtres humains entretiennent entre eux ainsi qu'avec leur environnement. Au Manitoba, les sciences humaines portent plus particulièrement sur l'histoire et sur la géographie tout en intégrant certains éléments pertinents des autres disciplines. En étudiant le comportement des êtres humains dans leur milieu physique, social et culturel, les sciences humaines examinent le passé et le présent en vue d'orienter l'avenir. Les sciences humaines aident les élèves à acquérir les connaissances, les habiletés et les valeurs nécessaires pour devenir des citoyennes ou citoyens capables de faire des choix démocratiques éclairés et de contribuer au bien-être de leurs communautés à l'échelle locale, nationale et internationale.

Vision pour les sciences humaines

Les sciences humaines se fondent sur les concepts de citoyenneté et d'identité, dans un contexte canadien et mondial. Soucieux de tenir compte des multiples voix qui ont façonné et qui continuent de façonner l'expérience canadienne, les programmes d'études de sciences humaines au Manitoba intègrent des perspectives autochtones et francophones tout en tenant compte des perspectives de diverses collectivités culturelles. Les sciences humaines amènent les élèves à participer au débat continu concernant la citoyenneté et l'identité au Canada et dans le monde, et les incitent à devenir des citoyennes et citoyens actifs au sein de leurs communautés. Les sciences humaines préparent également les élèves à la prise de décisions éclairées et éthiques face aux défis que présente une démocratie pluraliste.

Rôle des sciences humaines

Les sciences humaines permettent aux élèves d'acquérir les connaissances, les habiletés et les valeurs requises pour mieux comprendre le Canada et le monde dans lequel elles et ils vivent. Le but des sciences humaines est d'amener les élèves à devenir des citoyennes et citoyens actifs, soucieux des valeurs démocratiques et engagés à contribuer à la réalisation d'une société meilleure. Au Manitoba, l'apprentissage en sciences humaines depuis la maternelle jusqu'au secondaire 4 se répartit dans les catégories suivantes :

- le Canada;
- le monde;
- l'environnement;
- la démocratie;
- les compétences générales.

Le Canada

En ce qui concerne le Canada, les sciences humaines permettent aux élèves :

- d'apprendre et de comprendre l'histoire et la géographie du Canada;
- d'apprécier les réalisations des générations qui les ont précédés et qui ont contribué à construire le Canada;

- de comprendre de façon critique les structures et les processus politiques au Canada, ainsi que les institutions de la société canadienne;
- de s'acquitter de leurs responsabilités et de comprendre leurs droits en tant que citoyennes et citoyens canadiens;
- de comprendre et de respecter les principes de la démocratie canadienne, y compris la justice sociale, le fédéralisme, le bilinguisme et le pluralisme;
- d'analyser les enjeux d'intérêt public et de prendre à leur égard une position rationnelle et justifiable sur le plan moral;
- d'acquérir un sens d'appartenance à leurs communautés et à la société canadienne;
- de respecter les perspectives des peuples autochtones, des francophones et des nombreux groupes culturels qui ont édifié le Canada d'hier et d'aujourd'hui.

Le monde

En ce qui concerne le monde, les sciences humaines permettent aux élèves :

- d'apprendre et de comprendre l'histoire et la géographie du monde;
- de respecter les peuples et les cultures dans le monde en souscrivant aux principes des droits de la personne, de l'équité et de la dignité humaine;
- de se sensibiliser au reste du monde et d'acquérir un sens de la citoyenneté mondiale;
- de comprendre et d'apprécier de façon critique le rôle des organisations internationales;
- d'analyser des enjeux mondiaux et de prendre à leur égard une position rationnelle et justifiable sur le plan moral;
- de s'engager en faveur de la justice sociale et de la qualité de vie pour tous les peuples du monde;
- d'évaluer les questions d'intérêt national, compte tenu des intérêts d'autres pays et de l'ensemble de la planète.

L'environnement

En ce qui concerne l'environnement, les sciences humaines permettent aux élèves :

- d'apprendre la géographie et d'appliquer les habiletés, les connaissances et la compréhension relatives à cette discipline;
- de reconnaître que la vie humaine ne peut se concevoir sans un environnement naturel durable;
- d'évaluer les répercussions de l'interaction entre les êtres humains et l'environnement;
- de proposer d'éventuelles solutions aux problèmes environnementaux;
- de vivre tout en respectant les principes d'une gestion responsable de l'environnement et du développement durable.

La démocratie

En ce qui concerne la démocratie, les sciences humaines permettent aux élèves :

- de comprendre de façon critique l'histoire, la nature et les enjeux de la démocratie;
- d'évaluer des doctrines politiques autres que la démocratie, à l'heure actuelle et dans le passé;
- de comprendre l'histoire et les fondements de la démocratie parlementaire au Canada;
- de faire preuve d'engagement envers les idéaux et les principes démocratiques, y compris le respect des droits de la personne, les principes de justice sociale, d'équité et de liberté, la tolérance face à la dissidence et aux différences, et la volonté de défendre le bien public;
- de participer aux affaires publiques en respectant les principes démocratiques;
- de comprendre de façon critique le rôle des institutions de la société civile;
- de reconnaître que la démocratie passe par la négociation et que les problèmes politiques ou sociaux ne se règlent pas toujours simplement;
- de trouver des moyens d'apporter des améliorations à la démocratie et d'y donner suite;
- de participer, en tant que citoyennes et citoyens bien informés, aux débats qui sont propres à la démocratie au Canada et ailleurs dans le monde;
- de prendre position sur des questions de principe ou de conscience individuelle.

Les compétences générales

En ce qui concerne les compétences générales, les sciences humaines permettent aux élèves :

- de faire de la recherche dirigée, d'appliquer leurs habiletés en recherche, de penser de façon critique et de prendre des décisions;
- de penser dans une perspective historique et géographique;
- de faire des analyses critiques suite à des recherches sur des questions sociales, notamment sur des sujets controversés;
- de collaborer efficacement avec les autres;
- de résoudre des problèmes et de régler des conflits de façon créative, éthique et non violente;
- de faire preuve d'ouverture face à de nouvelles idées et de réfléchir au-delà des idées préconçues;
- d'appliquer des habiletés efficaces de communication et de développer des compétences en littératie médiatique;
- d'utiliser et de gérer les technologies de l'information et de la communication.

Perspectives et contenu francophones

L'approche pédagogique dans le programme d'immersion française intègre l'enseignement de la langue française à celui des contenus des sciences humaines. En immersion, en effet, le français est à la fois *véhicule d'apprentissage* et *objet d'apprentissage* (*Politique curriculaire pour le programme d'immersion française*, 1996).

Il est très difficile de séparer, dans l'acquisition d'une langue, la dimension langagière de son volet culturel. Les élèves développent des compétences langagières en français tout en prenant conscience des perspectives francophones ainsi que des pratiques culturelles de la francophonie d'ici et d'ailleurs.

L'acquisition d'une deuxième, voire d'une troisième ou d'une quatrième langue, est vue comme un atout à la fois linguistique, personnel et social. Il faut donc s'assurer de dépasser l'apprentissage strictement instrumental de cette langue pour en concevoir l'acquisition comme un élargissement d'horizons culturels, comme un enrichissement personnel, comme une ouverture à l'autre. Les contenus et les concepts en sciences humaines offrent l'occasion idéale de développer cet esprit d'ouverture et d'intégrer des éléments de l'apprentissage de la langue française tels que la littérature, les médias et les beaux-arts.

Les élèves en immersion, en étant sensibilisés aux facettes de la vie culturelle francophone, prennent davantage conscience de leur propre identité culturelle et de leurs communautés culturelles. La dimension culturelle des expériences vécues par les élèves dans leurs familles, dans leurs réseaux sociaux et dans leurs communautés peut ainsi prendre un caractère plus signifiant.

Perspectives et contenu autochtones

De nombreux auteurs canadiens, dont John Ralston Saul (2002), affirment que le caractère unique du Canada découle de ses fondements historiques « triangulaires », c'est-à-dire autochtones, francophones et anglophones. L'historien Jacques Lacoursière (2004) affirme également que « l'idéal serait d'avoir une histoire en trois versions : autochtone, anglophone et francophone ».

John Ralston Saul note cependant qu'une bonne partie de l'histoire du Canada a été troublée par le refus d'accepter le rôle central des Autochtones dans le façonnement progressif de la société canadienne. Il constate que « nous reconnaissons en paroles le rôle des autochtones dans la société. Nous avons même de très bonnes intentions dans ce domaine [...]. Et pourtant, si on examine la manière que nous avons au quotidien de nous décrire nous-mêmes, on constate que nous éliminons presque automatiquement le pilier autochtone. »

Une conscience de cette structure tripartite sur laquelle repose la complexité du pays est intégrée à la vision des sciences humaines au Manitoba. Pour cette raison les perspectives autochtones font partie intégrante des résultats d'apprentissage en sciences humaines ainsi que des stratégies favorisées dans le *Document de mise en œuvre*. Il ne s'agit donc pas de limiter la contribution des Autochtones (Premières nations, Métis et Inuit) à des sujets qui les concernent directement, mais de consolider une approche pédagogique qui intègre la vision du monde, l'histoire et la culture des collectivités autochtones à l'ensemble de l'étude de la société canadienne du passé, du présent et du futur. Une telle approche aide non seulement à corriger les préjugés historiques et sociaux en présentant la voix autochtone à tous les élèves mais elle appuie également l'apprentissage et le développement d'une identité personnelle positive chez les élèves autochtones du Manitoba.



Tout comme n'importe quel autre groupe culturel ou ethnique, les collectivités autochtones du Canada possèdent des croyances, des modes de vie, des langues et des récits très divers. (Pour des renseignements généraux sur les collectivités autochtones au Canada, consulter l'annexe A du présent document.) Il existe cependant certains éléments communs parmi les collectivités autochtones, de même que parmi les peuples indigènes de partout dans le monde. Il est important de communiquer aux élèves que les perspectives autochtones, malgré leur longue histoire, ne sont pas immuables mais ont évolué au fil du temps et de l'interaction culturelle. Le document du Ministère *Intégration des perspectives autochtones dans les programmes d'études : ouvrage de référence pour les concepteurs de programmes d'études, les enseignants et les administrateurs* (2003), ainsi que le document *Études autochtones, Document ressource à l'usage des années secondaires (S1 – S4)* (1995) décrivent les nombreux aspects de la vision du monde des Autochtones.

Diversité, équité et multiculturalisme

L'école joue un rôle indispensable en préparant les élèves à vivre au sein d'une société pluraliste où interagissent une variété de perspectives culturelles. Elle doit les aider à développer leur estime de soi et à construire leur identité, en leur donnant une image positive de leur patrimoine culturel et historique. Elle doit également les aider à comprendre et à respecter les cultures, l'histoire et les valeurs d'autres collectivités. Elle doit donc fournir aux élèves une éducation qui permet une pleine participation au sein de la société mondiale, qui favorise l'enrichissement culturel et qui encourage la compréhension interculturelle.

Les sciences humaines doivent refléter la diversité humaine dans l'apprentissage et dans l'enseignement qu'elles véhiculent afin que chaque élève s'y reconnaisse et se sente valorisé, tout en développant le *savoir-vivre-ensemble* qu'exige la vie contemporaine. Ainsi, tous les élèves seront en mesure de faire face aux incidents liés aux stéréotypes, aux préjugés, à la discrimination et au racisme. Ils pourront également comprendre que l'ouverture sur l'autre apporte un enrichissement personnel.

L'intégration de perspectives diverses en sciences humaines constitue plus qu'une étude des contributions de divers groupes ethnoculturels et sociaux. Elle va plus loin que l'inclusion de thèmes ou de contenu touchant les perspectives multiculturelles ou la célébration de la diversité culturelle. Elle vise surtout une approche qui favorise la transformation des valeurs, le dialogue interculturel et l'action sociale. Selon le modèle de James Banks (2001), l'éducation multiculturelle la plus efficace devrait reposer sur l'acceptation fondamentale de la diversité humaine, un engagement à la justice et à l'équité, la compréhension interculturelle et une prise de position contre toute forme de discrimination. Une dimension importante de cette approche est la construction identitaire et l'affirmation et l'épanouissement de sa propre identité chez tous les élèves.

Dans cette optique, les concepts d'équité et de diversité sont au cœur de l'apprentissage et de l'enseignement des sciences humaines au Manitoba. Le Manitoba consiste de communautés hétérogènes sur le plan linguistique et culturel. Il est important de promouvoir et de soutenir des initiatives éducatives contre le racisme dans les écoles et les salles de classe, et d'adapter nos stratégies d'enseignement et notre choix de ressources afin de répondre aux besoins de la population hétérogène de nos écoles. Une telle approche appuie également chez les élèves du Manitoba une prise de conscience de la diversité humaine à l'échelle planétaire, et une sensibilisation à l'interdépendance mondiale des êtres humains.

Le programme d'études de sciences humaines au Manitoba se veut à la fois visionnaire et pratique. Dans son ensemble, il appuie les objectifs du plan d'action sur la diversité et l'équité en éducation au Manitoba (2003), de « créer des milieux scolaires voués à la justice, à l'égalité, à la démocratie, à l'équité des perspectives économiques pour tous, à la liberté intellectuelle, à la protection de l'environnement et aux droits humains ».

Selon ce plan d'action, la notion de *diversité* recouvre toutes les similitudes et les différences entre les êtres humains. Elle implique que soit compris et que soit accepté le caractère unique de tout individu, et que soient respectées les particularités de chacun. L'*équité* est une notion qui implique une volonté d'égalité et de justice sociale dans une société démocratique. L'équité dans le domaine de l'éducation exige que les possibilités éducatives, l'accès aux études et les résultats soient égaux pour tous.

Les stratégies, les activités, les thèmes et le climat de classe en sciences humaines devraient refléter les principes de l'équité et de la justice sociale, du multiculturalisme, de l'inclusion et de l'acceptation des différences entre les êtres humains. Les discussions doivent permettre d'aborder directement des enjeux portant sur le racisme et d'autres formes de discrimination. Le choix des ressources doit comprendre l'inclusion d'une variété de points de vue et doit éviter les stéréotypes; les activités doivent appuyer l'échange et le dialogue entre des personnes de points de vue divergents. Ainsi, les sciences humaines permettent aux élèves de développer les compétences de citoyenneté active et démocratique au sein d'une société pluraliste.

Conscience environnementale

La qualité de vie est directement liée à l'environnement. Il incombe aux citoyens de trouver un juste équilibre entre les impératifs de la croissance économique, un niveau de vie élevé, le respect de l'environnement et les besoins des générations futures. Chacun est donc responsable de la protection de l'environnement dans un contexte de développement durable.

Le concept de développement durable exige des connaissances, des habiletés et des valeurs particulières en ce qui a trait à l'analyse critique des enjeux touchant l'environnement, l'économie et le bien-être social. La nature du développement durable repose sur la prise de décision éclairée et éclaircie par de l'information fiable.

L'apprentissage en sciences humaines incorpore les principes du développement durable (ou de la *viabilité* des activités humaines) dans le but d'amener les élèves à comprendre que la vie humaine ne peut se concevoir sans conserver l'environnement naturel pour les générations à venir. Les élèves doivent donc analyser et évaluer les répercussions des interactions entre les êtres humains et l'environnement, proposer de solutions possibles aux problèmes environnementaux et prendre des décisions qui font preuve d'un respect des principes de la gestion responsable de l'environnement et du développement durable.

La Commission mondiale de l'environnement et du développement (la Commission Brundtland) a défini le développement durable comme « [...] un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Autrement dit, le développement est essentiel pour satisfaire les besoins des humains et améliorer leur qualité de vie.

En même temps, il doit se fonder sur une utilisation efficace et soucieuse de l'environnement de toutes les ressources limitées de la société – naturelles, humaines et économiques.

Selon le Gouvernement du Canada (2003), les finalités du développement durable que doivent considérer les élèves dans leurs études sont les suivantes :

- la préservation des ressources naturelles;
- la protection des écosystèmes et des biomes;
- la préservation des emplois, des industries, du commerce et des collectivités;
- la protection de la santé et du bien-être des Canadiennes et des Canadiens
- le respect des obligations internationales touchant l'environnement, l'économie et le bien-être social;
- l'amélioration de la qualité de vie des êtres humains partout dans le monde;
- la promotion de l'équité mondiale.

Au cours de leur apprentissage en sciences humaines, les élèves devraient analyser les répercussions de leurs décisions personnelles ainsi que des activités des sociétés humaines en fonction de l'interdépendance du bien-être social, de l'environnement et de l'économie. (Veuillez consulter l'annexe B pour un schéma qui pourra servir à présenter le concept du développement durable.)



Le document suivant (Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse, 2000) offre des renseignements plus détaillés au sujet de l'éducation pour le développement durable dans les écoles du Manitoba : *L'éducation pour un avenir viable : Guide pour la conception des programmes d'études, l'enseignement et l'administration.*

Principes directeurs des programmes d'études en sciences humaines

Le processus d'apprentissage

L'*apprentissage* est un processus cognitif, affectif, social et culturel qui se manifeste par la prise en charge de l'apprenant face à la construction de ses savoirs (connaissances, habiletés, valeurs) et leur utilisation dans des contextes de plus en plus variés et complexes. L'apprentissage s'effectue au moyen d'expériences nombreuses, variées et significatives, par lesquelles l'apprenant construit et reconstruit les éléments et les modalités de son apprentissage. C'est par l'intermédiaire de ce processus qu'il élargit son champ d'autonomie et qu'il se donne les moyens d'apprendre à apprendre tout au long de la vie.

L'apprentissage est un processus influencé par plusieurs facteurs : les facteurs personnels (les dispositions individuelles, les styles d'apprentissage, les types d'intelligence, la personnalité, l'estime de soi, le bien-être, la motivation, etc.); les facteurs sociaux (le milieu, les relations avec la famille, les pairs, la communauté, l'enseignant, etc.); les facteurs culturels (les valeurs, les attitudes, la langue, le sens d'appartenance, etc.); les facteurs institutionnels (les politiques, les programmes d'études, etc.).

L'apprentissage prend place lorsque l'apprenant vit des expériences variées et significatives qui lui permettent de s'épanouir selon ses propres besoins personnels, sociaux et culturels. C'est lorsqu'il est activement impliqué et lorsqu'il peut interagir avec son milieu (pairs, enseignants, parents, membres de sa communauté) que l'apprenant peut donner du sens à son apprentissage. Son niveau de motivation repose sur cette interaction ainsi que sur la valeur qu'il accorde à la tâche et sa perception de ses possibilités de réussite.

L'apprentissage nécessite une prise en charge personnelle par laquelle l'apprenant fait des liens entre ses savoirs antérieurs et les nouveaux savoirs pour modifier et enrichir ses connaissances, ses valeurs et ses habiletés de façon à les appliquer dans de nouveaux contextes. Au fur et à mesure que l'apprenant développe son autonomie, il vient à mieux se connaître comme apprenant, c'est-à-dire à être davantage conscient de l'objet de son apprentissage et du processus qu'il utilise pour apprendre.

En sciences humaines, les connaissances, les habiletés et les valeurs sont des aspects interdépendants de l'apprentissage qu'on vise à intégrer dans l'enseignement. Pour que l'apprentissage des sciences humaines soit significatif, il faut pouvoir passer du général au particulier, savoir incorporer les connaissances générales de base et profiter des occasions d'approfondir certains sujets.

L'enseignement

L'*enseignement* s'insère dans le développement global des apprenants en proposant des situations d'apprentissage propices à la construction des savoirs. Les approches pédagogiques sont planifiées pour répondre aux besoins de tous les apprenants et pour leur permettre de donner un sens à leur apprentissage. C'est en offrant des expériences nombreuses, variées et significatives que l'enseignement permet aux élèves de construire et de reconstruire leurs savoirs, de développer leur identité et de devenir des apprenants autonomes la vie durant.

L'enseignement assure l'interaction entre l'enseignant, les apprenants et le milieu.

Cette interaction est affectée par des facteurs personnels, sociaux, et culturels, ainsi que par des facteurs institutionnels. L'enseignement stimule la motivation des apprenants en proposant des situations pédagogiques complexes et signifiantes qui privilégient la collaboration et la résolution de problèmes ainsi que le développement de la pensée critique et créative.

L'apprentissage des sciences humaines est facilité par le recours à des stratégies d'enseignement faisant appel à différentes situations et à des regroupements souples. En planifiant un programme équilibré de situations d'apprentissage individuelles, de groupe ou dirigées par l'enseignant, et en fournissant aux élèves des structures conceptuelles et méthodologiques, l'enseignant peut aider les élèves à atteindre, de différentes façons, les résultats d'apprentissage en sciences humaines. Un bon enseignement des sciences humaines nécessite le recours à des stratégies qui favorisent les interactions et la collaboration. L'apprentissage coopératif, le travail avec des pairs, les entrevues, la pédagogie par projets, les débats structurés, les recherches initiées par l'enseignant ainsi que par les élèves, les jeux de rôles et la participation à des cercles de partage sont toutes des stratégies qui rendent l'apprentissage plus significatif en encourageant la réflexion critique, le questionnement et la prise en compte de divers points de vue.

Les situations d'apprentissage doivent favoriser la mobilisation des savoirs antérieurs, la création de liens avec les nouveaux savoirs et l'application de ces savoirs dans de nouveaux contextes.

Les situations d'apprentissage devraient permettre aux élèves de « vivre » les sciences humaines en faisant appel à des ressources et à des expériences diverses, telles que les études sur le terrain, les visites guidées et la participation à des activités culturelles. L'enseignement des sciences humaines est une occasion idéale d'intégrer la littérature et les arts et de se servir des technologies de l'information et de la communication. Les pratiques exemplaires en sciences humaines permettent aux élèves de participer activement aux processus démocratiques grâce à des activités telles que la recherche du consensus, la prise de décisions collectives, les conseils étudiants, les réunions de classe et la participation des élèves à la planification de sujets d'étude et d'activités scolaires. Les sciences humaines devraient également comporter de réelles occasions de participer à des activités à domicile et à des activités communautaires.

L'enseignement des sciences humaines est un art qui s'accommode de différents types de styles et de méthodes. Compte tenu de la nature des sciences humaines, la présentation du contenu et le choix des méthodes d'enseignement seront influencés par les croyances et les convictions personnelles de l'enseignant. Il n'est pas toujours possible de demeurer entièrement neutre en salle de classe, mais l'enseignant devrait être conscient des conséquences auxquelles il s'expose en présentant ses propres croyances et points de vue comme des faits et non comme des opinions.

Les sciences humaines offrent de nombreuses possibilités de déceler et d'analyser le parti pris en procédant à l'analyse critique de divers points de vue. En amenant les élèves à vivre en classe un climat d'ouverture et d'équité, l'enseignant établit avec eux une culture d'apprentissage qui intègre les principes démocratiques et encourage la citoyenneté active. Enfin, l'enseignant doit être bien informé du contenu et des enjeux des sciences humaines et être disposé à guider les élèves dans le choix de sources d'information fiables.

L'évaluation

L'évaluation est un processus continu, systématique et complet au cœur même de l'enseignement, et faisant partie intégrante du processus d'apprentissage.

L'évaluation est essentielle à l'apprentissage et à la planification de l'enseignement car elle fournit une rétroaction à l'enseignant et aux apprenants qui leur permet d'ajuster, de modifier et de planifier en tenant compte de ce qui est appris et de ce qui reste à apprendre.

L'évaluation en salle de classe a pour objectif premier d'aider les élèves à faire les meilleurs choix possibles pour leur apprentissage et de fournir à l'enseignant de l'information qui guidera son enseignement. Il est essentiel que l'enseignant et les élèves comprennent clairement à la fois l'objectif de l'évaluation et comment utiliser les résultats de l'évaluation. Si les élèves comprennent bien l'objectif de l'évaluation, ils seront davantage motivés à assumer la responsabilité de leur apprentissage afin de mieux orienter leurs efforts. Quant à l'enseignant, il saura mieux choisir des stratégies d'enseignement et d'évaluation qui auront pour effet d'améliorer le rendement des élèves.

Lorsque l'évaluation se fait de façon continue et constructive, elle aide les élèves à mieux réfléchir sur leur apprentissage, à faire la synthèse de ce qu'ils ont appris, à résoudre divers problèmes et à mettre en œuvre les savoirs acquis dans les contextes variés de la vie quotidienne. Elle fournit également à l'enseignant l'occasion de réfléchir sur sa pratique d'enseignement et de la planifier en vue du progrès des élèves.

L'évaluation est un processus à la fois proactif et rétroactif au service de l'apprentissage et de l'enseignement. Elle comprend divers modes d'intervention qui tiennent compte de facteurs personnels, sociaux, culturels et institutionnels, ainsi que des besoins particuliers des élèves. Les modes d'intervention doivent être cohérents avec les approches pédagogiques et offrir des situations dans lesquelles les apprenants peuvent démontrer ce qu'ils ont appris.

Une évaluation efficace encourage la prise en charge personnelle de la part des apprenants de leur apprentissage. La rétroaction des pairs et de l'enseignant, l'autoévaluation et l'objectivation permettent aux élèves de prendre davantage conscience de l'objet de leur apprentissage ainsi que des stratégies qu'ils utilisent pour apprendre.

L'évaluation des réalisations des élèves est une importante composante de l'apprentissage. Les résultats d'apprentissage sont des comportements que l'on peut observer et mesurer. Tout comme pour l'enseignement, il est important d'utiliser une large variété de stratégies d'évaluation au cours du processus d'apprentissage. Ces stratégies peuvent inclure des portfolios, des entrevues, des recherches individuelles et collectives, des journaux de bord, des jeux de rôles, des présentations orales, des tests, des projets dirigés, des listes de contrôle, des observations de l'enseignant, des autoévaluations et des évaluations par les pairs.

En s'intégrant à une pédagogie différenciée qui favorise la réussite de tous les élèves, l'évaluation comprend la mise en application d'une gamme de réalisations et de tâches de performance. Certaines stratégies sont, de par leur nature, plus propices à l'évaluation de certains résultats d'apprentissage. L'annexe C propose une liste de tâches, de productions et d'activités qui pourraient être utilisées pour l'évaluation des divers résultats d'apprentissage en sciences humaines. Quelles que soient les stratégies utilisées, l'évaluation doit comprendre une phase d'autoévaluation et de réflexion personnelle sur l'apprentissage ainsi que diverses occasions de réinvestir les connaissances, les habiletés et les valeurs acquises.





L'utilisation des portfolios incite les élèves à s'autoévaluer, à réfléchir sur leur processus d'apprentissage et à établir des buts personnels relatifs à leur apprentissage. Les portfolios incorporent une variété de travaux et de réalisations et devraient inclure des pièces sélectionnées par les élèves ainsi que par l'enseignant. Veuillez consulter l'annexe D et l'annexe E pour des exemples de fiches utiles à l'organisation du portfolio d'apprentissage.

Évaluation des connaissances : Afin d'assurer une compréhension approfondie des sujets traités, il est préférable que les élèves puissent faire la synthèse des connaissances acquises et les réinvestir dans des contextes pertinents et variés au lieu de se limiter à la mémorisation et au rappel de l'information.

Évaluation des habiletés : Étant donné que le développement des habiletés se fait de façon continue, les élèves doivent avoir de multiples occasions de perfectionner leurs habiletés au cours de l'apprentissage. Entre autres, l'observation, l'entrevue, l'autoévaluation et la réflexion métacognitive permettent d'évaluer le progrès des élèves. Divers exemples de grilles d'évaluation des habiletés sont proposés dans les annexes.

Évaluation des valeurs : Il n'est pas toujours possible d'évaluer les valeurs de la même façon que pour les connaissances et les habiletés. La citoyenneté ne se limite pas à la salle de classe ni aux cours de sciences humaines. Les évaluations peuvent alors comprendre l'autoévaluation et l'autocritique par les élèves. Il est nécessaire aussi d'observer de façon régulière le comportement des élèves dans plusieurs contextes afin de dresser un portrait juste de leur progrès.

L'intégration de pratiques évaluatives en salle de classe, pour des fins précises et claires, peut servir à mettre en valeur l'apprentissage et l'enseignement. La recherche récente en éducation distingue trois différents types d'évaluation en classe :

- l'évaluation *de* l'apprentissage, qui sert à définir le rendement de l'élève à un moment déterminé du processus;
- l'évaluation *au service de* l'apprentissage, qui est intégrée au processus interactif de l'apprentissage et de l'enseignement, et qui fournit des données qui permettent de modifier et de différencier le processus;
- l'évaluation *en tant qu'*apprentissage, qui engage l'élève à un processus métacognitif pour analyser et estimer son processus d'apprentissage, pour ensuite effectuer les ajustements nécessaires.

Il est possible d'envisager l'évaluation dans un continuum qui agence, dans son ensemble, des stratégies traditionnelles et des stratégies novatrices pour des buts éducatifs différents mais interdépendants. Le tableau suivant résume les principales caractéristiques des différents types d'évaluation.

Évaluation de l'apprentissage	Évaluation au service de l'apprentissage	Évaluation en tant qu' apprentissage
Accent sur les tests de fin d'unité et les examens (évaluation sommative)	Accent sur l'évaluation formative en cours d'apprentissage	Accent sur la réflexion et la métacognition au cours de l'apprentissage
Stratégies d'évaluation conçues par l'enseignant ou d'autres autorités en éducation	Participation de l'élève à la conception et à la planification de l'évaluation	La prise en charge de l'apprentissage par l'élève
L'évaluation est uniquement la tâche de l'enseignant	L'évaluation implique plusieurs personnes : l'élève, les pairs et autres	L'évaluation implique la prise en charge et la prise de décision de l'apprenant par rapport à son apprentissage
Stratégies et instruments d'évaluation communs et uniformes	Adaptation d'outils et de stratégies d'évaluation selon le style d'apprentissage et les besoins de l'élève	Instruments et stratégies qui stimulent la métacognition et qui incitent l'apprenant à décrire son cheminement
L'évaluation vise avant tout les preuves de l'acquisition de connaissances	L'évaluation vise l'application, le jugement et le traitement innovateur des connaissances	L'évaluation vise la pensée critique, la métacognition, l'autonomie, le choix de stratégies
Objectifs et critères ne sont pas nécessairement précisés dans les instruments d'évaluation	Objectifs et critères sont explicités de manière descriptive	Objectifs et critères sont explicités avec et par l'élève
Résultats d'évaluation utilisés uniquement pour estimer le rendement de l'élève ou faire le bilan de ses apprentissages	Résultats de l'évaluation également utilisés pour modifier les objectifs et les stratégies d'enseignement	Résultats de l'évaluation également utilisés par l'élève dans la planification de son apprentissage

Pour plus de renseignements sur l'évaluation, veuillez consulter la *Trousse d'outils d'évaluation*, tableau 2.2, dans le document *Repenser l'évaluation en classe en fonction des buts visés* (2006) du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens.

La littératie en sciences humaines

Selon Diana Masny (2000), la littératie propose un sens beaucoup plus englobant que l'alphabétisation : elle désigne des façons de parler, de lire, d'écrire, d'agir; des habiletés, des attitudes, des comportements, des actions, des valeurs, bref, une façon d'être dans le monde.

En sciences humaines, la littératie comprend évidemment les habiletés de traitement de l'information et des idées, les habiletés de pensée critique et créative ainsi que les habiletés de communication. Cette littératie donne aux élèves les moyens d'acquérir des compétences dans divers domaines des sciences humaines ainsi que des stratégies d'exploration de concepts liés aux connaissances.

La littératie en sciences humaines fait également appel aux habiletés liées à la citoyenneté active et démocratique. Elle permet aux élèves de se définir, de devenir, de donner un sens à leur façon d'être, de se construire une vision du monde. Grâce à la littératie, les élèves apprennent à se donner une voix qui leur permettra de devenir des participants actifs dans leurs communautés au niveau local, national ou international.

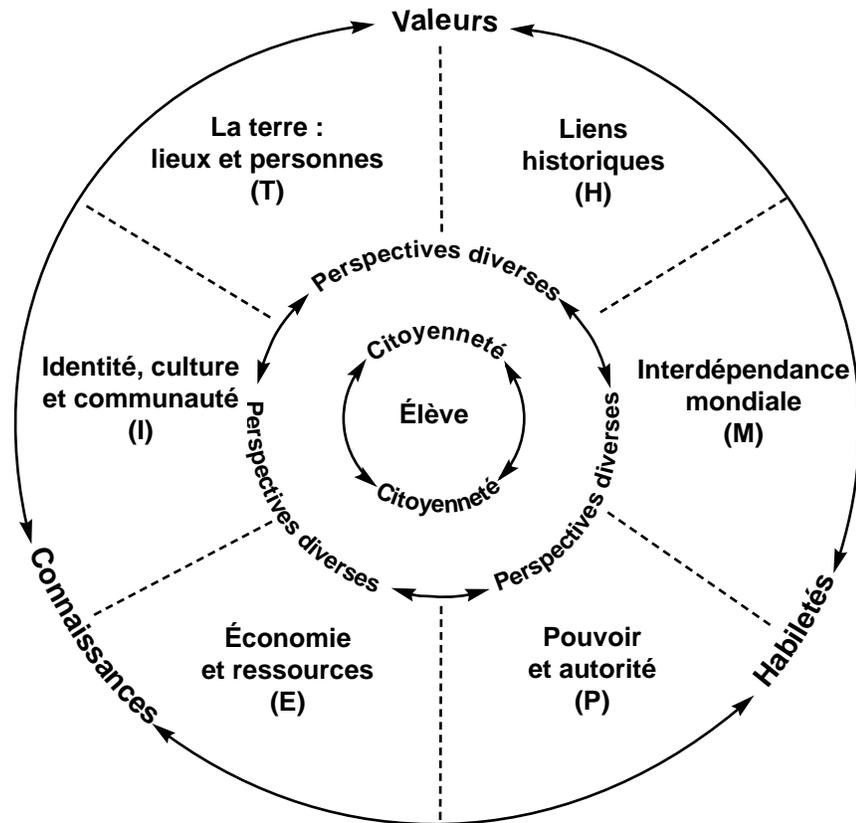
L'approche de sujets controversés

Les sujets controversés et les questions qui portent sur les principes d'éthique, les croyances ou les valeurs font partie intégrante de l'enseignement et de l'apprentissage des sciences humaines. L'enseignant ne devrait pas éviter de traiter de sujets pouvant porter à la controverse. Dans une société démocratique, il est normal que l'on se trouve en présence de diverses croyances et valeurs, de désaccords et de dissensions. Par ailleurs, la discussion et l'analyse de questions éthiques ou existentielles contribuent à motiver l'élève et à rendre l'apprentissage plus significatif sur le plan personnel. Voici quelques recommandations qui peuvent servir de lignes directrices dans le cas de sujets controversés :

- aborder tous les sujets avec tact;
- définir le sujet de façon claire;
- établir un objectif de discussion clair;
- établir des paramètres pour les discussions;
- s'assurer que le sujet ne porte pas sur des enjeux personnels et qu'il ne vise pas un élève en particulier;
- protéger les intérêts de l'élève en lui demandant préalablement s'il se sent mal à l'aise si certains sujets sont abordés;
- faire preuve de souplesse en permettant à l'élève de choisir d'autres travaux pratiques;
- accepter qu'une question ne mène pas nécessairement à une seule « bonne réponse »;
- respecter la liberté d'expression de chacun;
- aider l'élève à faire la distinction entre une opinion éclairée et un préjugé;
- aider l'élève à chercher suffisamment d'information provenant de sources fiables pour soutenir les différents points de vue;
- prévoir suffisamment de temps pour présenter équitablement chaque point de vue et réfléchir à son bien-fondé.

Encadrement pédagogique

Schéma conceptuel
des sciences
humaines M à S4



Tel qu'indiqué dans le schéma ci-haut, le concept fondamental de la citoyenneté et les six résultats d'apprentissage généraux (RAG) orientent l'apprentissage des sciences humaines de la maternelle au secondaire 4. Le principe de la diversité est intégré au concept fondamental de la citoyenneté ainsi qu'à chacun des RAG. Les résultats d'apprentissage englobent diverses perspectives et incitent les élèves à tenir compte de points de vue divergents.

Les résultats d'apprentissage généraux (RAG) consistent en six grands énoncés qui constituent le cadre conceptuel pour les sciences humaines :

- *Identité, culture et communauté (I)*;
- *La terre : lieux et personnes (T)*;
- *Liens historiques (H)*;
- *Interdépendance mondiale (M)*;
- *Pouvoir et autorité (P)*;
- *Économie et ressources (E)*.

Les résultats d'apprentissage généraux sont à la base des résultats d'apprentissage spécifiques.

Les résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) sont des énoncés qui décrivent les connaissances, les habiletés et les valeurs dont les élèves sont appelés à faire preuve au cours de chaque année. Bien que ces trois types de résultats d'apprentissage soient présentés séparément dans ce document, ils sont interdépendants dans le processus d'apprentissage et ont été conçus dans le but d'être amalgamés dans l'enseignement des sciences humaines.

Selon le thème à l'étude au cours de chacune des années scolaires, il se peut que certains RAG soient plus en évidence que d'autres.



Pour une vue d'ensemble des thèmes et des regroupements de sciences humaines au Manitoba de la maternelle au secondaire 4, consulter l'annexe F.

Le concept fondamental de la citoyenneté



L'élève développera les connaissances, les habiletés et les valeurs qui lui permettront de devenir une citoyenne ou un citoyen démocrate et engagé à participer activement à la vie communautaire au niveau local, national et mondial.

La citoyenneté est le concept fondamental sur lequel est axé l'apprentissage des sciences humaines à tous les niveaux. La notion de citoyenneté est en perpétuel changement; sa signification est souvent contestée et fait l'objet de débats continus. L'éducation à la citoyenneté est fondamentale à la vie dans une société démocratique. Une considération critique de la signification de la citoyenneté fournit aux élèves diverses occasions d'explorer les idéaux et les valeurs de la démocratie, et de définir leurs propres responsabilités et droits en tant que participants à la société. Les résultats d'apprentissage spécifiques relatifs à la citoyenneté incitent les élèves à explorer les complexités de la citoyenneté au Canada et dans le monde, ainsi que la citoyenneté en rapport avec l'environnement et en rapport avec l'avenir.

L'éducation à la citoyenneté permet aux élèves de développer les compétences du *savoir-vivre-ensemble*, de comprendre le changement au sein de sociétés, et de s'engager à appuyer le bien-être social dans leurs décisions et leurs actes. En participant au dialogue public et au débat concernant les enjeux de la citoyenneté, les élèves seront en mesure d'assumer le rôle de participantes et participants actifs et démocrates au sein de leurs communautés à l'échelle locale, canadienne et mondiale.

Les résultats d'apprentissage généraux (RAG)

Identité, culture et communauté (I)



L'élève explorera les concepts d'identité, de culture et de communauté en rapport avec les individus, les sociétés et les pays.

Parmi les nombreux facteurs qui influencent l'identité et la vie en communauté, il y a la culture, la langue, l'histoire, les croyances et les valeurs communes.

L'identité, qui dépend de l'époque et du lieu, est façonnée par de nombreux facteurs personnels, sociaux et économiques. L'analyse critique de l'identité, de la culture et de la communauté permet à l'élève d'explorer les symboles et les expressions de son propre groupe culturel et social et ceux des autres. En étudiant les différentes façons dont les gens cohabitent et s'expriment dans sa communauté, sa société et son pays, l'élève sera amené à mieux comprendre différentes perspectives et à devenir plus sociable. Ce faisant, il pourra réfléchir à son rôle en tant que personne et citoyen appelé à contribuer à ses groupes et à sa communauté.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés à l'identité, à la culture et à la communauté incluent des notions telles que l'interaction humaine et l'interdépendance, la diversité culturelle, les identités nationales et le pluralisme.

La terre : lieux et personnes (T)



L'élève explorera les relations dynamiques des personnes avec la terre, les lieux et les milieux.

Les individus ont une relation dynamique avec la terre. L'étude des relations entre les personnes, les lieux et les milieux permet de comprendre la dépendance à l'égard du milieu naturel, de même que les répercussions des activités humaines sur ce milieu. L'élève étudiera l'incidence des caractéristiques spatiales et physiques du milieu naturel sur les êtres humains, les cultures et les sociétés. Il verra comment les relations avec la terre influencent l'identité et définissent les rôles et les responsabilités des citoyens sur le plan local, national ou international.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés à la terre (lieux et personnes) mettront l'accent sur la compréhension de la géographie et sur les habiletés s'y rapportant, de même que sur les relations entre les personnes et la terre, le développement durable et la gestion responsable de l'environnement.

Liens historiques (H)



L'élève explorera comment les personnes, les événements et les idées du passé façonnent le présent et influencent l'avenir.

Le passé façonne notre identité. En explorant l'histoire du Canada et du monde, l'élève prendra connaissance des événements du passé, comprendra le présent et se tournera vers l'avenir. Un aspect important de ce processus est la recherche et l'interprétation rigoureuses de l'histoire. L'élève apprendra à adopter une pensée historique en étudiant les personnes, les événements, les idées et les faits du passé. En réfléchissant aux différentes perspectives, aux récits personnels, aux comptes rendus parallèles et aux histoires orales et sociales, l'élève approfondira sa compréhension de l'histoire sur laquelle repose la citoyenneté démocratique active.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés aux liens historiques lui permettront de développer un certain intérêt pour le passé. Ils mettront aussi l'accent sur la chronologie des événements et la compréhension de l'histoire, de même que sur des concepts tels que le progrès, le déclin, la continuité et le changement.

Interdépendance mondiale (M)



L'élève explorera l'interdépendance mondiale des personnes, des communautés, des sociétés, des pays et des milieux.

Les personnes, les communautés, les sociétés, les pays et les milieux sont interdépendants. Une exploration de cette interdépendance permettra à l'élève d'approfondir sa conscience du monde et de mieux comprendre la condition humaine. L'élève considérera différentes perspectives avec un esprit critique en examinant les liens entre les communautés locales, nationales et internationales. L'étude de cette interdépendance mondiale permettra à l'élève de mieux connaître le monde dans lequel elle ou il évolue et de devenir une citoyenne ou un citoyen actif et respectueux des valeurs démocratiques.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés à l'interdépendance mondiale mettront l'accent notamment sur les droits et les responsabilités de la personne, la diversité et les points communs, la qualité de vie et l'équité, la mondialisation, la coopération et les conflits internationaux et les préoccupations écologiques dans le monde.

Pouvoir et autorité (P)



L'élève explorera les processus et les structures du pouvoir et de l'autorité, de même que leurs incidences sur les personnes, les relations, les communautés et les pays.

Le pouvoir et l'autorité ont une incidence sur toutes les relations humaines. L'élève examinera d'un œil critique la répartition, l'exercice et les répercussions du pouvoir et de l'autorité dans la vie de tous les jours et dans des situations officielles. Il examinera différentes formes de prises de décisions, de leadership et de gouvernance. Il se renseignera sur les questions de justice et d'équité. Il pourra ainsi acquérir un sentiment d'enrichissement personnel en tant que citoyen actif et respectueux des valeurs démocratiques.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés au pouvoir et à l'autorité mettront l'accent notamment sur les structures politiques et sur la prise de décisions, la gouvernance, la justice, les règlements et les lois, les conflits et leur résolution, la guerre et la paix.

Économie et ressources (E)



L'élève explorera la répartition des ressources et de la richesse en rapport avec les personnes, les communautés et les pays.

La gestion et la répartition des ressources et de la richesse ont une incidence sur les sociétés humaines et sur la qualité de vie. L'élève explorera l'incidence de l'interdépendance économique sur les personnes, les communautés et les pays dans un contexte mondial. Il examinera les facteurs économiques qui influent sur la prise de décisions, l'utilisation des ressources et les progrès technologiques. En explorant différentes perspectives ayant trait aux besoins, aux désirs et à la qualité de vie des êtres humains, l'élève examinera d'un œil critique les répercussions sociales et écologiques de la répartition des ressources et des technologies à l'échelle locale, nationale et internationale.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés à l'économie et aux ressources mettront l'accent notamment sur les échanges, le commerce, l'industrie, l'accès aux ressources, les disparités économiques, les systèmes économiques et la mondialisation.

Les résultats d'apprentissage spécifiques (RAS)

Les *résultats d'apprentissage spécifiques* (RAS) sont des énoncés qui décrivent les connaissances, les habiletés et les valeurs dont les élèves sont appelés à faire preuve au cours de chaque année. Ces trois types de résultats d'apprentissage sont interdépendants.

Les RAS relatifs aux connaissances

Le programme d'études de sciences humaines a pour but d'aider les élèves à étendre la portée et la profondeur de leurs connaissances afin de devenir des citoyennes et citoyens informés et désireux de participer à des dialogues sur des questions locales, provinciales, nationales ou mondiales. Les contenus à explorer sont tirés de diverses disciplines, notamment l'histoire, la géographie, le droit, les sciences économiques, les sciences politiques, l'anthropologie et la sociologie.

Les élèves construisent leur compréhension au cours d'un cheminement actif qui explore des concepts, des idées, des opinions, des faits, des observations, des preuves et des données. Ils examinent différents points de vue et consultent diverses sources afin d'interpréter et d'évaluer de l'information et des idées.

Les résultats d'apprentissage relatifs aux connaissances en sciences humaines permettent aux élèves d'explorer et de partager des idées et des récits au sein d'une communauté d'apprenants. C'est grâce à l'acquisition des connaissances que les élèves peuvent distinguer les faits des opinions, prendre des décisions, faire des choix éclairés et comprendre le changement et le conflit au sein des sociétés. À mesure que les élèves traitent de l'information, elles et ils se construisent des représentations qui leur permettent d'examiner et de comprendre le milieu humain et de s'interroger à son sujet. Les résultats d'apprentissage relatifs aux connaissances amènent également les élèves à développer une ouverture d'esprit, à évaluer leur propre vision du monde et à aborder des enjeux sociaux d'une manière réaliste et innovatrice.

Les RAS relatifs aux habiletés

L'apprentissage en sciences humaines implique l'acquisition d'habiletés propres à certaines disciplines, telles que l'histoire et la géographie, de même que le développement et la mise en œuvre d'une gamme d'habiletés transversales, par exemple la recherche, la résolution de problèmes et la communication.

Les résultats d'apprentissage spécifiques relatifs aux habiletés en sciences humaines sont organisés en fonction de quatre différentes catégories :

1. *habiletés pour la citoyenneté active et démocratique;*
2. *habiletés de traitement de l'information et des idées;*
3. *habiletés de pensée critique et créative;*
4. *habiletés de communication.*

Ces habiletés sont interdépendantes et devraient être mises en œuvre et observées tout au long de l'année au cours d'une gamme d'activités d'apprentissage.

Puisque la maîtrise d'habiletés exige l'application continue et le réinvestissement dans une variété de contextes, les résultats d'apprentissage spécifiques relatifs aux habiletés en sciences humaines sont souvent répétés d'une année à l'autre.

Pour un tableau cumulatif des habiletés de la 7^e année jusqu'au secondaire 2, veuillez consulter l'annexe G.



Habiletés pour la citoyenneté active et démocratique



Les habiletés pour la citoyenneté active et démocratique permettent aux élèves de développer de bonnes relations avec les autres, de coopérer pour atteindre un but commun et de collaborer pour le bien-être de la communauté. Ces habiletés interpersonnelles sont axées sur la coopération, la résolution de conflit, la responsabilité, l'acceptation des différences, la recherche du consensus, la négociation, la prise de décision en collaboration et le traitement de la dissidence et du désaccord. Pour un modèle suggéré de la prise de décisions par consensus en salle de classe, veuillez consulter l'annexe H. Des exemples de grilles d'observation des habiletés interpersonnelles et décisionnelles sont proposés à l'annexe I et à l'annexe J.

Habiletés de traitement de l'information et des idées



Les habiletés de traitement de l'information et des idées permettent aux élèves de repérer de l'information et des idées, de les sélectionner, de les organiser et de les traiter en utilisant une variété de sources, d'outils et de technologies. Elles incluent des habiletés reliées à l'enquête et à la recherche mettant en valeur la pensée historique et géographique. Les situations d'apprentissage en sciences humaines devraient offrir aux élèves de multiples occasions de mettre en œuvre des habiletés liées au traitement de l'information et des idées. Pour un exemple d'une grille d'observation des habiletés de recherche, veuillez consulter l'annexe K.

Habiletés de pensée critique et créative



Les habiletés de pensée critique et créative permettent aux élèves de faire des observations, de prendre des décisions, de résoudre des problèmes et d'anticiper des possibilités novatrices. Elles amènent les élèves à faire des liens entre les concepts et à proposer une variété de stratégies. Le développement de la pensée critique amène les élèves à faire des jugements éclairés tels que distinguer les faits des opinions ou des interprétations, évaluer l'information et les idées et reconnaître les points de vue et les partis pris. Cette réflexion critique permet également la considération des conséquences de décisions et d'actions à partir de critères et de preuves. Le développement de la pensée créative amène les élèves à penser de façon divergente, à générer des idées, à envisager des éventualités et à explorer diverses façons d'approcher un enjeu. Pour un exemple d'une grille d'observation des habiletés de pensée critique et créative, veuillez consulter l'annexe L.

Habiletés de communication



Les habiletés de communication permettent aux élèves d'interpréter et d'exprimer clairement des idées dans un but précis en utilisant une variété de médias. Ces habiletés visent à développer la littératie de l'expression orale, de l'expression visuelle, de l'imprimé et des produits médiatiques, ainsi que l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour échanger de l'information et des idées. Pour un exemple d'une grille d'observation des habiletés de communication, veuillez consulter l'annexe M. À noter que d'autres échelles d'appréciation sont présentées dans les annexes au cours des situations d'apprentissage pour chaque regroupement.



Les activités de co-apprentissage favorisent l'interaction, l'écoute active et la prise en compte de diverses perspectives. Le débat parlementaire et la délibération structurée privilégient l'échange et la discussion touchant des questions de sciences humaines. Un modèle suggéré de la délibération structurée se retrouve à l'annexe N. Des ressources éducatives pertinentes au débat parlementaire sont disponibles sur le site Web de la Fédération canadienne des débats d'étudiants à l'adresse suivante :

<http://www.commelair.com/fcde/Coprede.htm>



Les jeux de rôle et simulation sont des stratégies très utiles dans la classe de sciences humaines pour développer les habiletés communicatives. Pour des renseignements généraux sur ces stratégies, veuillez consulter l'annexe O.

L'enseignement des habiletés

Les résultats d'apprentissage relatifs aux habiletés doivent être mis en pratique au cours de différentes situations d'apprentissage tout au long de l'année. L'enseignant peut ainsi observer et guider les élèves au cours du processus d'apprentissage en utilisant une variété de stratégies d'évaluation telles que les grilles d'observation, les fiches d'autoévaluation, les fiches d'évaluation par les pairs, etc. Plusieurs exemples de grilles d'observation des habiletés sont proposés dans la section des annexes à la fin de ce document.

La démarche proposée pour enseigner les habiletés en sciences humaines place les élèves au cœur de leur apprentissage. Cette démarche reconnaît que les élèves doivent être les premiers agents de leur apprentissage. La salle de classe d'autrefois, lieu d'enseignement où les élèves assumaient un rôle plutôt passif, se transforme en un milieu d'apprentissage où les élèves prennent en charge les étapes de la démarche d'apprentissage.

Le rôle de l'enseignant, quoique modifié, n'en est pas pour autant atténué. L'enseignement des habiletés suppose que l'on soutienne constamment les élèves dans leur apprentissage. Il revient à l'enseignant d'entamer des situations qui amènent les élèves à se poser des questions ou à identifier et définir un problème à examiner. L'enseignant qui incite les élèves à repérer et à organiser des données dans un but précis les amène à développer leurs habiletés de recherche et leur pensée critique. L'intervention de l'enseignant, à des moments propices, favorise le développement du savoir-agir social et des valeurs qui soutiennent la citoyenneté active et démocratique. Les habiletés communicatives permettent également aux élèves d'articuler et d'échanger des idées en vue d'un objet précis.

Les RAS relatifs aux valeurs

Le programme d'études en sciences humaines fournit aux élèves des expériences conçues pour les aider à comprendre diverses valeurs des sociétés humaines ainsi que comment ces valeurs ont été développées. Bien que des sujets prêtant à controverse soient parfois abordés dans le présent programme, il ne faut pas en conclure que toutes les convictions sont aussi bonnes les unes que les autres. Même dans une société pluraliste où certaines convictions sont couramment acceptées, on ne doit pas donner aux élèves l'impression que toutes les convictions sont également justifiables.

L'étude et l'examen de grandes questions reliées aux valeurs et prêtant à controverse encouragent les élèves à développer des points de vue personnels, à apprendre à respecter les opinions des autres et à développer et utiliser des processus cognitifs de niveau élevé pour organiser des idées et de l'information de façon signifiante. Ce faisant, les élèves commencent à comprendre que les valeurs se servent comme fondements des choix et des prises de décisions. Dès lors, les élèves viennent à comprendre que les valeurs déterminent les critères sur lesquels l'organisation de la société et les traditions se fondent. Parmi ces critères se trouvent la dignité humaine, les droits fondamentaux et les responsabilités tels qu'ils sont définis dans la *Charte canadienne des droits et libertés*, ainsi que le respect et l'acceptation des différences individuelles basées sur la dignité humaine.

En déterminant ce qui est approprié aux élèves dans le domaine des résultats d'apprentissage relatifs aux valeurs, l'enseignant doit être au courant des critères véhiculés par la famille et par la communauté. En classe, les décisions en matière d'enseignement liées aux résultats d'apprentissage relatifs aux valeurs doivent correspondre aux critères véhiculés par la famille et par la communauté, ainsi qu'à ceux de la *Charte canadienne des droits et libertés*. En résolvant les conflits qui peuvent naître de ces deux prises de position, les élèves devront être encouragés à examiner les conséquences de divers points de vue par rapport à des valeurs qui soutiennent le bien-être de la société.

Il serait souhaitable de ne pas juger avec trop de rigueur les valeurs des élèves, sauf lorsque les droits fondamentaux de la personne sont en jeu. Dans la plupart des cas cependant, il existe une telle variété de points de vue acceptables dans une société pluraliste qu'il est plus avantageux pour l'enseignant d'aider les élèves à réfléchir sur le raisonnement sous-tendant ces valeurs.

Les résultats d'apprentissage relatifs aux valeurs, dans le programme d'études, incitent les élèves à comprendre la pleine mesure de la complexité de nombreux aspects de la vie sociale. On n'exige pas des élèves qu'ils adoptent certaines valeurs définies, mais on les encourage de se pencher sur les implications morales, éthiques ou esthétiques d'une question à portée sociale ou politique.

À partir de discussions avec les élèves, individuellement, en groupe ou avec toute la classe, l'enseignant peut se faire une « idée » de ce que les élèves ont appris au sujet des valeurs qui ont été discutées en classe. Il lui est donc possible d'observer les indicateurs de changements dans les valeurs des élèves plutôt que de faire une évaluation sommative de la qualité de ces valeurs. Ces changements peuvent être notés sur des fiches anecdotiques ou des listes de contrôle. Des exemples de grilles d'observation qui permettent d'évaluer les valeurs des élèves sont proposés dans les annexes à la fin du document. Ces grilles comprennent des indicateurs de comportement basés sur les résultats d'apprentissage spécifiques.

Les résultats d'apprentissage particuliers (RAP)

Un certain nombre de résultats d'apprentissage spécifiques ont été désignés comme *résultats d'apprentissage particuliers* (RAP) pour les élèves francophones ou autochtones dans des contextes scolaires définis. Ces résultats d'apprentissage particuliers complètent les résultats d'apprentissage spécifiques en appuyant la construction identitaire chez les élèves francophones et autochtones du Manitoba. Ils visent à développer chez ces élèves une prise de conscience et une affirmation de leur identité culturelle et linguistique et à soutenir un sentiment d'appartenance à leurs communautés.

Les RAP pour les élèves francophones

Les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves francophones visent les élèves inscrits dans des écoles où les programmes pour francophones ont été élaborés en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

L'article 23 stipule qui a droit à l'éducation française. Pour pouvoir se prévaloir de ce droit, il faut être citoyen canadien, être parent et avoir appris le français comme première langue et le comprendre encore ou avoir fréquenté une école primaire en français au Canada ou avoir un enfant qui a reçu ou reçoit son éducation primaire ou secondaire en français au Canada.

À noter que les RAP pour les élèves francophones ne font pas partie du programme d'immersion française et sont inclus à titre d'information seulement.

Les RAP pour les élèves autochtones

Les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves autochtones sont destinés aux élèves de Premières nations, inuit ou métis dans les écoles de réserves gérées par des Premières nations, ou dans des contextes scolaires où l'école, la division ou le district scolaire a décidé d'enseigner ces résultats d'apprentissage en vue de leur clientèle autochtone. Il est préférable que l'enseignant chargé de communiquer la matière menant à l'atteinte de ces résultats d'apprentissage particuliers ait des connaissances des cultures autochtones.

Lecture des RAS

Dans le *Document de mise en œuvre*, les résultats d'apprentissage spécifiques sont identifiés par un code qui indique leurs caractéristiques.

La lettre **C**, **V**, ou **H** indique s'il s'agit d'une connaissance, d'une valeur ou d'une habileté.

par exemple : ce contenu notionnel est facultatif – il est indiqué en italique;
entre autres : présente un contenu notionnel obligatoire

Énoncé précédant chaque RAS

Résultat d'apprentissage particulier pour les élèves autochtones

Résultat d'apprentissage particulier pour les élèves francophones

Droits et libertés au Canada

Réalisation

Bloc 3 – Droits et libertés au Canada

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

CC-002	donner des exemples des effets de la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> sur les individus et les groupes;
CC-002F	décrire les conséquences de l'Article 23 de la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> sur les groupes linguistiques minoritaires, entre autres les effets sur sa communauté locale;
CC-003	décrire les critères nécessaires pour obtenir la citoyenneté canadienne;
CI-018	évaluer l'impact de politiques assimilatrices sur des groupes culturels et linguistiques au Canada, entre autres les écoles résidentielles pour Autochtones, les lois linguistiques;
CI-018A*	évaluer les répercussions des écoles résidentielles sur sa communauté et sur les autres communautés autochtones;
CI-018F*	évaluer les répercussions des lois linguistiques et des lois sur l'éducation sur sa communauté francophone.
H-100	collaborer avec les autres afin d'établir des objectifs collectifs et d'assumer ses responsabilités;

CI - 006

Ordre de présentation des RAS

Première lettre du code :

C = Connaissance
 V = Valeur
 H = Habileté (une seule lettre)

Deuxième lettre indique le RAG :

C = *Citoyenneté*
 I = *Identité, culture et communauté*
 T = *Terre : lieux et personnes*
 H = *Liens historiques*
 M = *Interdépendance mondiale*
 P = *Pouvoir et autorité*
 E = *Économie et ressources*

A – Résultat d'apprentissage particulier aux élèves autochtones
F – Résultat d'apprentissage particulier aux élèves francophones

Démarche pédagogique suggérée

La démarche pédagogique proposée dans le *Document de mise en œuvre*, pour l'ensemble des regroupements, se divise en trois étapes :

- la mise en situation;
- la réalisation;
- l'intégration.

Bien que cette démarche pédagogique ne soit pas utilisée pour l'ensemble du regroupement, il va de soi qu'il est préférable d'intégrer une démarche à trois temps à l'intérieur de chaque situation d'apprentissage proposée.

Diverses activités, de durées variées et de différents niveaux de complexité, sont suggérées pour chaque phase de la démarche pédagogique. L'enseignant est invité à sélectionner des situations d'apprentissage et d'évaluation en fonction de son milieu et des besoins de ses élèves. L'enseignant pourra choisir de revisiter au besoin certains résultats d'apprentissage au cours de plusieurs activités ou de restructurer la séquence des activités, au besoin.

La mise en situation

Dans cette phase, l'enseignant présente un scénario d'apprentissage et une vue d'ensemble du regroupement de façon à susciter l'intérêt et la motivation des élèves. Les élèves se posent des questions sur le scénario présenté, en faisant des liens avec leurs connaissances antérieures.

Les activités suggérées dans la mise en situation touchent, autant que possible, tous les concepts clés du regroupement. Dans cette phase d'éveil, l'enseignant peut proposer des questions directrices, du vocabulaire pertinent, ou des schémas conceptuels pour guider et structurer l'acquisition des connaissances, des habiletés et des valeurs au cours du regroupement. L'enseignant peut également se servir de cette phase d'apprentissage pour évaluer le niveau de connaissances des élèves concernant les concepts clés du regroupement.

L'enseignant peut choisir une ou plusieurs des mises en situation proposées comme élément déclencheur. Il est préférable de planifier le regroupement afin de faire un retour sur les questions et les concepts évoqués dans la mise en situation afin d'enrichir les apprentissages des élèves.

La réalisation

La phase de réalisation est l'étape de l'acquisition des savoirs relatifs au thème et aux concepts du regroupement. Cette phase doit offrir aux élèves l'occasion de mettre en œuvre les habiletés interpersonnelles, de recherche, de pensée et de communication. Elle doit aussi présenter une variété d'occasions de développer des connaissances et des valeurs relatives au contenu notionnel du regroupement.

Afin de faciliter la planification, la phase de réalisation dispose les RAS du regroupement en blocs d'enseignement organisés selon des concepts clés reliés. Pour chaque bloc, l'enseignant choisit et planifie des situations d'apprentissage qui incitent les élèves à préciser des questions pour guider la collecte et le traitement d'information. Les élèves, seuls ou en groupes, consultent diverses sources d'information et cherchent à répondre à des questions. Cette phase engage les élèves dans le processus de recherche ou de résolution de problèmes, et les incite à interpréter et à évaluer l'information et les idées qui sont recueillies ou présentées en rapport au thème à l'étude. Au cours du processus, les élèves

sont encouragés à penser d'une manière critique, à formuler des conclusions basées sur la recherche et à envisager des solutions possibles à divers enjeux. L'enseignant guide le processus en fournissant aux élèves des pistes de recherche, en offrant des explications et des élucidations des concepts clés et en proposant des structures pour organiser les apprentissages.

L'intégration

À la fin du regroupement, les élèves font la synthèse de leurs apprentissages dans une situation qui leur permet de mettre en œuvre les principales connaissances, habiletés et valeurs acquises. Cette phase d'intégration peut consister en un projet plus ou moins élaboré ou en une activité de nature ponctuelle, selon les intérêts et les besoins des élèves ainsi que le temps et les ressources disponibles.

Les activités culminantes de cette phase doivent permettre aux élèves de réinvestir et d'enrichir leurs apprentissages au moyen de la célébration ou du partage. Il est préférable de faire un retour sur les questions initiales proposées par les élèves ou l'enseignant et de faire le lien avec la citoyenneté dans le contexte du vécu quotidien des élèves. L'enseignant peut choisir d'impliquer les élèves à la planification des activités de la phase d'intégration et peut proposer aux élèves des questions de réflexion sur leur apprentissage.

L'apprentissage fondé sur les ressources

L'apprentissage fondé sur les ressources reconnaît l'insuffisance d'un seul manuel dans la mise en œuvre des programmes d'études. Il offre une vaste gamme de ressources éducatives pour encadrer les situations d'apprentissage. L'apprentissage fondé sur les ressources amène les élèves à utiliser différents types de ressources : membres de la communauté et autres invités, livres, revues, films, vidéocassettes, logiciels et bases de données, objets à manipuler, jeux, cartes, musées, galeries d'art, sorties, voyages, photos, objets, équipement de production, spectacles, enregistrements, etc.

Le modèle de l'apprentissage fondé sur les ressources tient compte du style d'apprentissage, des habiletés, des besoins, des intérêts et des connaissances antérieures des élèves. Il offre la possibilité d'un enseignement et d'un apprentissage de stratégies nécessaires à l'apprentissage autonome la vie durant. L'apprentissage fondé sur les ressources est axé sur l'élève et lui offre des occasions de choisir, d'explorer, de comparer et d'évaluer diverses sources d'information.

Le rôle de l'enseignant a changé; il porte maintenant autant sinon plus sur l'enseignement d'un processus que d'un produit. Un tel changement fait de l'apprentissage fondé sur les ressources un modèle tout désigné pour traiter efficacement de la surabondance d'information et pour former des personnes qui poursuivront leur apprentissage tout au long de leur vie. Bien que l'acquisition de connaissances de base demeure indispensable, les connaissances nécessaires au cours du XXI^e siècle exigeront que les élèves soient capables de trouver l'information, de l'évaluer et de l'utiliser de façons innovatrices selon les besoins individuels et collectifs.

En sciences humaines, l'enseignant qui privilégie l'apprentissage fondé sur les ressources peut participer grandement au développement des valeurs et des habiletés menant à l'apprentissage autonome et continu. L'apprentissage fondé sur les ressources implique la planification de situations d'apprentissage qui

inculquent les démarches de recherche, d'analyse et de présentation de l'information, ainsi que la réalisation de projets interdisciplinaires qui permettent aux élèves de comprendre les liens conceptuels et méthodologiques entre les disciplines et de mettre en œuvre des habiletés transversales ou communes à toutes les disciplines.

L'utilisation fréquente des nouvelles de l'actualité (télévisées, radiodiffusées, imprimés, etc.) donne l'occasion d'enseigner selon une approche interdisciplinaire, incorporant ce que les élèves apprennent dans différentes matières. Elle permet d'enseigner des concepts de façon immédiate et signifiante pour les élèves. Des phénomènes naturels tels que les éruptions volcaniques, les tremblements de terre, les tornades, les inondations, ainsi que des événements humains tels que les accords internationaux, les versements de pétrole, les crises économiques, les famines, les élections et les guerres, sont susceptibles d'intéresser les élèves. De plus, le programme d'études de sciences humaines encourage une approche qui consiste à faire comprendre le monde à partir de différents points de vue. La consultation d'une variété de sources médiatiques peuvent appuyer le développement de la pensée critique et d'une conscience mondiale en fournissant aux élèves des interprétations et des perspectives divergentes d'un événement.

Le processus de recherche

En sciences humaines, le processus de recherche repose sur l'étude de questions, d'enjeux ou de problèmes. Le processus de recherche s'appuie sur la curiosité naturelle des élèves et fait appel à leurs connaissances antérieures. Les élèves appliquent une variété de stratégies et d'habiletés dans la planification de la recherche et dans l'analyse des questions. Les élèves mettent en œuvre leur pensée critique et créative afin d'effectuer des recherches et de concevoir des réponses innovatrices à des questions.

Dès que les élèves entreprennent une recherche, elles et ils explorent divers choix et différentes possibilités. Lorsqu'il est impossible de résoudre un problème, les élèves proposent de nouvelles questions ou prévoient de nouvelles stratégies. Dans ce processus, il est important de tenir compte des croyances et des valeurs ainsi que des implications de diverses solutions possibles. Ce processus complexe comprend la pondération des priorités, la prédiction des conséquences, la recherche du consensus et la prise de décision ou l'exploration de possibilités.

Le programme d'études de sciences humaines préconise un apprentissage fondé sur les ressources en mettant l'accent sur les habiletés suivantes : entamer et planifier une recherche; repérer, organiser et classer des données; interpréter, évaluer et synthétiser des informations; communiquer des informations et des idées. L'enseignant doit donc prévoir des périodes d'enseignement qui favorisent le perfectionnement de ces habiletés et doit fournir ensuite aux élèves l'occasion de devenir autonomes dans la mise en œuvre de leurs apprentissages.

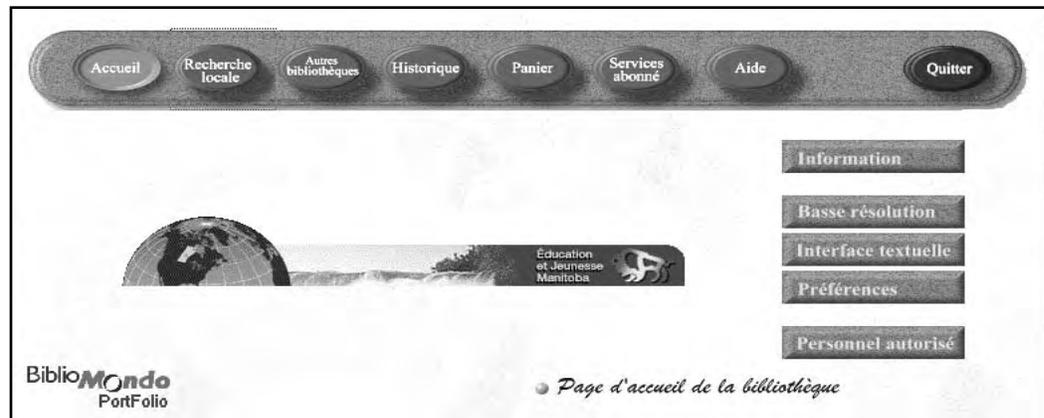
Il n'est de recherche sans planification préalable. Les élèves doivent s'engager dès l'étape de la planification de la recherche. Voici des suggestions pour faire participer les élèves à la préparation des cours :

- au début de chaque regroupement, présenter aux élèves un aperçu des grands thèmes et concepts en leur fournissant des diagrammes et des schémas ou d'autres supports visuels;

- au début de chaque regroupement, inciter les élèves à faire ressortir des questions de recherche qui les intéressent;
- fournir aux élèves des modèles de projets et établir une démarche de recherche ayant des étapes précises et bien définies;
- impliquer les élèves dans l'identification, la sélection et l'évaluation des ressources à la bibliothèque de l'école et de la salle de classe;
- proposer aux élèves d'apporter des ressources de chez eux qui pourraient être utiles en classe;
-  • fournir aux élèves des modèles et des conseils pour la prise de notes au cours d'une recherche (voir l'annexe P pour des conseils à ce sujet);
-  • fournir aux élèves un modèle et des directives à suivre pour la citation des sources d'information (se référer à l'annexe Q pour un modèle suggéré);
- inviter les élèves à participer à la planification du mode de travail (individuel, petits groupes, groupe-classe), de projets de recherche, de projets communautaires, de types de présentations, de personnes ressources, de lieux de travail, du temps requis, et des rôles;
-  • guider les élèves dans la sélection, l'interprétation et l'évaluation d'une variété de sources primaires et secondaires (veuillez consulter l'annexe R pour des conseils sur les sources primaires et secondaires);
- inviter les élèves à élaborer un plan de travail pour leurs projets de recherche et à réfléchir sur la façon de s'y prendre pour recueillir l'information nécessaire;
- aider les élèves à définir les tâches et à gérer leur temps;
- élaborer avec les élèves des critères descriptifs quant à la réalisation et la présentation de projets avant de commencer la recherche, et se servir ensuite de ces critères afin d'élaborer des instruments d'évaluation;
- demander aux élèves comment ils pourraient échanger avec d'autres ce qu'ils ont appris;
- établir dans la classe un bulletin d'affichage et des dossiers où seront conservés des documents en rapport avec des sujets de sciences humaines au niveau approprié, et inviter tous les élèves à y contribuer des documents tels que des photos, des articles de journaux, des dépliants, etc.

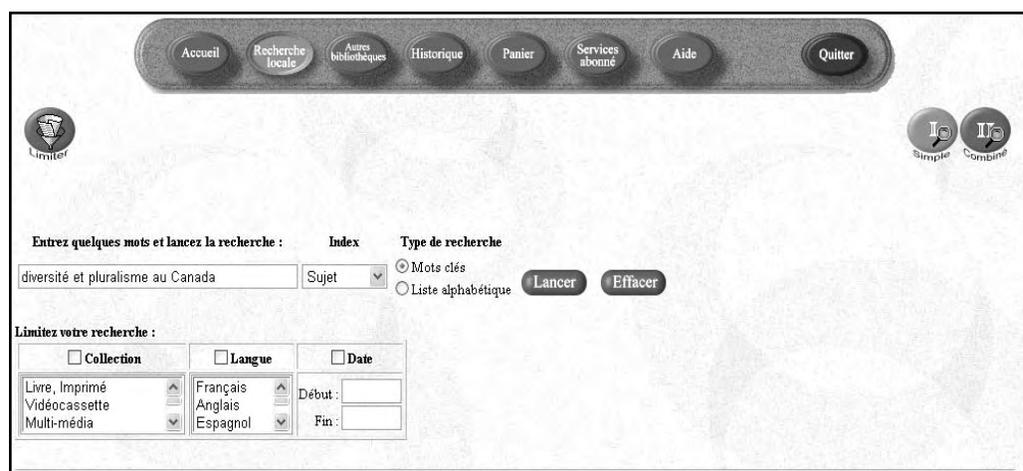
Ressources de la DREF

Consultez le Catalogue d'accès public (CAP) de la Direction des ressources éducatives françaises (DREF) au <http://dref.mb.ca> pour des ressources qui appuient le programme de Sciences humaines.



Vous pouvez choisir et réserver les ressources de la DREF, à partir de votre ordinateur. Le processus est simple :

1. Consultez la page d'accueil au <http://dref.mb.ca>. Lancez votre recherche en cliquant sur « **Recherche locale** ».
2. Tapez le titre du regroupement (par exemple *Diversité et pluralisme au Canada*) et choisissez « **Sujet** » dans le menu déroulant sous « **Index** ».



3. Cliquez sur « **Lancer** ».
4. Choisissez un titre parmi la liste des résultats et cliquez sur l'icône qui représente le genre de ressources (livre, jeu, etc.).

The screenshot shows a library website interface. At the top, there is a navigation bar with buttons for 'Accueil', 'Recherche locale', 'Autres bibliothèques', 'Historique', 'Panier', 'Services abonnés', 'Aide', and 'Quitter'. Below the navigation bar, there are two circular icons labeled 'Nouvelle req.' and 'Modifier req.'. In the center, there is a search bar with the text 'Page 1 de 25' and navigation arrows. Below the search bar, the search results are displayed. The subject is 'diversité et pluralisme au Canada [Mots clés]' with 248 documents. The first 10 documents are listed:

1. 13 à table / Michèle Matteau. [livre] - Matteau, Michèle f*3 doc. - 2000
2. 150 faits abracadabrants du Canada / Pat Hancock ; illustrations de Dimitrije Kostic ; traduit de... - Hancock, Pat. f*3 doc. - 2002
3. Les 20 premiers ministres du Canada / Jacques Lamarche. [livre] - Lamarche, Jacques, 1922- . f*7 doc. - 1998
4. Les 27 premiers ministres / Jacques Lamarche. [livre] - Lamarche, Jacques, 1922- . f*7 doc. - 1997
5. Les 40 maires de Montréal / Jacques Lamarche. [livre] - Lamarche, Jacques, 1922- . f*7 doc. - 1999
6. Les 65 gouverneurs généraux du Canada / Jacques Lamarche. [livre] - Lamarche, Jacques, 1922- . f*7 doc. - 1999
7. À moi l'espace, je m'éclate en orbite. [imprimé] - 1994
8. Les Abersson : un couple à contre-courant / réalisation, Laurence Green. [vidéocassette] - 1999
9. L'Acadie sans frontières. [livre] - 1977
10. Alexandre Graham Bell. [livre] - 1976

5. Vérifiez la disponibilité de la ressource sous « **Exemplaire** ».
6. Cliquez sur « **Réservation** » (au haut de l'écran). Les vidéocassettes et DVD ne peuvent pas être réservés en ligne.
7. Remplissez les champs suivants :
 - numéro (saisissez votre numéro de client);
 - mot de passe (saisissez votre mot de passe).Pour obtenir ces renseignements, composez le 945-8594.
8. Cliquez sur « **Soumettre** ».
9. Cliquez sur « **Soumettre** » une autre fois à l'écran « **Demande de réservation** » et la ressource choisie vous sera expédiée par courrier divisionnaire ou par la poste.

De plus, vous pouvez profiter du **Service de références** de la DREF :

- composez le 945-4782 ou envoyez votre demande par courriel à dref@gov.mb.ca;
- fournissez les renseignements suivants :
 - le nom de l'enseignant demandant les ressources;
 - le nom de l'école;
 - le thème, la matière ou le concept étudié;
 - le niveau scolaire;
 - le genre de ressource.

Les ressources seront préparées et expédiées sans frais par courrier divisionnaire ou par la poste.

Vue d'ensemble de secondaire 1

Organisation suggérée des regroupements



Regroupement 1 :
Diversité et pluralisme au Canada
Durée suggérée :
26 à 28 heures



Regroupement 2 :
Démocratie et gouvernement au Canada
Durée suggérée :
28 à 30 heures



Regroupement 4 :
Les possibilités et les défis de l'avenir canadien
Durée suggérée :
20 à 22 heures



Regroupement 3 :
Le Canada dans le contexte mondial
Durée suggérée :
22 heures

Le Canada dans le monde contemporain

Vue d'ensemble de secondaire 1

Le Canada dans le monde contemporain

Aperçu du cours

Les élèves de secondaire 1 explorent les possibilités et les enjeux du Canada contemporain en examinant les éléments démographiques, politiques, sociaux et culturels du pays. Les élèves considèrent diverses perspectives sur une variété de questions telles que les idéaux démocratiques et les droits de la personne, la présence et l'influence francophones, l'autonomie gouvernementale autochtone, le multiculturalisme, la sécurité sociale et la qualité de vie, les relations majoritaires – minoritaires, les médias de masse et le rôle du Canada dans le monde.

En étudiant les interactions et institutions qui façonnent la société canadienne, les élèves participent à des discussions sur la culture et l'identité au Canada. Ils explorent également ce que signifie pour eux la citoyenneté canadienne et réfléchissent sur les principaux facteurs qui influent sur leur identité. Au cours de cette enquête, les élèves enrichiront leur compréhension de la citoyenneté et de l'identité dans le contexte communautaire, canadien et mondial. Les élèves seront ainsi mieux en mesure de devenir des citoyennes ou citoyens informés, actifs et responsables dans une démocratie pluraliste.

Dans ce document, les résultats d'apprentissage spécifiques pour secondaire 1 sont présentés selon les quatre regroupements thématiques suivants :

- *Diversité et pluralisme au Canada;*
- *Démocratie et gouvernement au Canada;*
- *Le Canada dans le contexte mondial;*
- *Les possibilités et défis de l'avenir canadien.*

L'enseignant peut choisir de modifier l'ordre de présentation des résultats d'apprentissage, des regroupements et des situations d'apprentissage en fonction des besoins des élèves et d'autres considérations pédagogiques.

Temps consacré à l'enseignement du cours

Au niveau secondaire au Manitoba, le système de crédits exige un cours de sciences humaines en secondaire 1, ce qui représente 110 heures d'instruction. Le cours de sciences humaines au secondaire 1, *Le Canada dans le monde contemporain*, comprend quatre regroupements qui doivent être enseignés et évalués à l'intérieur de ce laps de temps. Une durée suggérée qui varie entre 20 heures et 28 heures est proposée pour chacun des regroupements. Cependant, le temps accordé à chaque regroupement pourra fluctuer selon le choix d'activités et de projets et selon les besoins des élèves.

Matériel utile à l'enseignement du cours

L'enseignant peut impliquer les élèves dans la collecte, l'organisation et la présentation de matériel utile à l'apprentissage des thèmes abordés.

La liste suivante résume des suggestions de ressources pour faciliter l'apprentissage :

- photographies de divers paysages canadiens (par exemple des dépliants et affiches de voyage, des vieux calendriers, des albums de photographies et des cartes postales;

- des reportages, des photos et des caricatures politiques sur des événements d'actualité canadienne et mondiale;
- une variété de revues et de journaux d'actualité canadiens et mondiaux;
- des exemples d'œuvres d'art de paysagistes et d'artistes canadiens, y inclus des artistes autochtones;
- une carte murale du monde politique actuel;
- une carte murale du Canada politique actuel;
- des atlas du Canada et du monde;
- un ou plusieurs globes terrestres;
- un tableau d'affichage pour des articles d'actualité;
- une ligne de temps murale du XX^e siècle;
- une carte muette murale du monde et du Canada sur lesquelles les élèves pourront monter des images ou des textes.

Pour obtenir une carte muette murale du Canada, contacter :

Spécialiste en éducation, Parcs Canada Saskatchewan/Manitoba
 401 - 25, chemin Forks Market
 Winnipeg MB R3C 4S8
 (204) 983-1350

L'éducation à la citoyenneté

L'éducation à la citoyenneté est fondamentale à la vie dans une société démocratique. La citoyenneté prend sa signification dans des contextes spécifiques, compte tenu de l'époque et de l'endroit. Diverses notions de citoyenneté ont été utilisées dans le passé et sont utilisées aujourd'hui, à bon ou à mauvais escient. À travers l'histoire, la citoyenneté a souvent été restrictive par la classe, la race ou le sexe : par exemple, l'imposition du système d'écoles résidentielles pour les enfants des Premières nations, des restrictions sur l'immigration basées sur les origines ethniques, la dénegation du droit de votes aux femmes, des restrictions sur les droits linguistiques minoritaires afin d'encourager l'assimilation culturelle, etc.

Dans le cours de sciences humaines secondaire 1, la notion de citoyenneté est examinée dans le contexte des idéaux démocratiques, des droits de la personne et de la participation au débat public.

Citoyenneté démocratique et active au Canada

Comme les questions de citoyenneté trouvent leurs racines dans le passé, l'histoire du Canada occupe une place importante dans le programme des sciences humaines. Le Canada est une monarchie parlementaire fédérale fort diversifiée sur le plan régional et très étendue sur le plan géographique. Son économie mixte repose surtout sur le capitalisme. Le Canada est un pays bilingue et multiculturel qui souscrit au pluralisme, aux droits de la personne et à la démocratie. Même s'il a encore sa part d'injustices et de disparités économiques et sociales, le Canada est perçu comme étant l'un des pays les plus prospères, pacifiques et démocratiques.

Le Canada est un pays complexe qui exige certaines qualités de la part de ses citoyens, entre autres :

- la connaissance de l'histoire et de la géographie du Canada;
- la compréhension de la nature distinctive de la société canadienne, de l'État canadien et de ses institutions;
- la capacité d'aborder les questions d'intérêt public de façon critique, rationnelle et démocratique;
- la participation éclairée aux affaires publiques;
- le respect des droits de la personne et des principes et idéaux démocratiques;
- l'engagement à la liberté, à l'égalité et à la justice sociale;
- la capacité de répondre à des conflits et à des contradictions qui peuvent survenir entre les citoyens;
- le désir de composer avec l'ambiguïté et l'incertitude;
- la civilité et la tolérance face aux dissensions et aux désaccords;
- le désir d'équilibrer l'intérêt public et la recherche de l'intérêt personnel;
- la capacité d'équilibrer ses propres questions de conscience et de principe avec celles des autres;
- un sentiment d'identité partagée en tant que Canadien, tout en sachant que l'identité canadienne comporte plusieurs facettes, qu'elle peut être contestée et qu'elle n'exclut pas d'autres identités.

Citoyenneté et vision d'avenir

Dans un avenir rapproché, les citoyens canadiens continueront sans doute à être confrontés à certaines questions, telles que :

- trouver un équilibre entre les demandes de compétences provinciales, territoriales et fédérales;
- corriger les injustices passées et présentes à l'égard des Autochtones et des autres groupes au Canada;
- essayer de comprendre la complexité de la place du Québec dans le Canada;
- trouver un équilibre entre la diversité régionale et culturelle et l'unité nationale;
- préserver l'identité et la souveraineté du Canada;
- garantir à tous l'accès aux services sociaux et une qualité de vie décente;
- éliminer les inégalités entre les races, les sexes, les classes et les groupes ethniques;
- protéger l'environnement;
- garantir le bon fonctionnement de l'économie.

Citoyenneté dans un contexte mondial

Le Canada n'est pas un pays isolé; il fait partie d'une communauté internationale. Quoique puisse encore nous apporter le XXI^e siècle, il est évident que le monde devient de plus en plus interconnecté et interdépendant. La plupart des problèmes les plus graves auxquels nous sommes confrontés doivent être réglés à l'échelle mondiale. L'État nation, incluant le Canada, est de plus en plus contesté : de l'extérieur par les forces de la mondialisation, et de l'intérieur par des revendications en faveur d'une plus grande autonomie aux niveaux local et régional. Le monde se caractérise toujours par de grands écarts entre les pays riches et les pays pauvres, ce qui, en plus de donner naissance à de dangereuses tensions et rivalités, va à l'encontre des principes de base de la justice sociale et de la dignité humaine. Les guerres et la violence demeurent un moyen courant de régler ou d'essayer de régler des différends nationaux et internationaux. Enfin, les récents progrès techniques en armement font en sorte que les guerres sont encore plus destructrices. Dans de telles circonstances, les citoyens canadiens doivent réfléchir et agir sur le plan national et mondial.

Citoyenneté et environnement

À ces réalités nationales et internationales et aux responsabilités qu'elles imposent aux citoyens, vient se greffer la fragilité croissante de l'environnement naturel. En bout de ligne, la qualité de vie est directement tributaire de l'environnement. Il incombe tout particulièrement aux citoyens de trouver un juste équilibre entre les impératifs de la croissance économique, un niveau de vie élevé, le respect de l'environnement et les besoins des générations futures.

Les médias et l'actualité

Le cours de secondaire 1 porte surtout sur des questions contemporaines et des questions d'actualité canadiennes et mondiales qui sont en évolution constante. Tout au long de ce cours, il est essentiel d'avoir recours à une grande variété de sources médiatiques et d'enseigner aux élèves des stratégies portant sur la littératie médiatique critique. Les élèves, en consultant diverses sources d'actualité, peuvent se conscientiser aux points de vue divergents qui caractérisent la vie contemporaine en société démocratique pluraliste. Il est important de guider les élèves dans la sélection de sources de nouvelles locales, canadiennes et internationales ainsi que de sources dites « alternatives » et de les outiller pour évaluer ces sources afin de juger de leur fiabilité, de leur validité et de leur objectivité. Une conscientisation aux préjugés et aux partis pris dans les médias est une composante importante de la littératie médiatique critique. Les élèves doivent aussi apprendre comment interpréter et juger de l'impact du message transmis par les images visuelles qui sont présentées par les diverses sources médiatiques, et évaluer leurs propres habitudes de consommation de produits médiatiques.

En considérant la multiplicité de messages transmis par les médias, et en analysant d'un œil critique le contenu et le format de ces messages, les élèves arriveront à évaluer la validité, la fiabilité et le bien-fondé de diverses sources d'information. Une telle approche implique que les élèves ne comptent pas uniquement sur un manuel scolaire comme principale source d'information. Afin de demeurer informés concernant les nouveaux enjeux qui se présentent continuellement, les élèves doivent pouvoir mener des recherches dans Internet, consulter des journaux de façon régulière et écouter des reportages et des analyses d'actualité. (Voir l'annexe S pour un modèle général proposé pour l'analyse d'un article de journal. D'autres modèles sont suggérés dans les annexes en lien avec le contenu notionnel de chacun des regroupements.)



Les élèves doivent également comparer diverses sources, déterminer l'authenticité des informations qui s'y retrouvent et déconstruire les messages transmis dans les médias de masse. Les élèves devraient ainsi comprendre que les médias ne constituent pas simplement un reflet direct de la réalité, mais une interprétation de celle-ci. Les élèves arriveront à questionner l'intention derrière les messages transmis, les choix qui les déterminent, et comment ces messages transigent entre la réalité et leurs propres représentations du monde dans lequel ils vivent.

Il serait utile de créer, avec la participation des élèves, un tableau d'affichage sur l'actualité canadienne et mondiale, et d'inviter les élèves à créer leurs propres albums de coupures. Ils pourraient y incorporer des chroniques, des éditoriaux et des reportages traitant des thèmes abordés dans le cours *Le Canada dans le monde contemporain*, par exemple :

- la diversité culturelle;
- les droits de la personne;
- les relations majoritaires-minoritaires;
- la démocratie et le système politique;
- le Canada dans le monde;
- la société de consommation;
- les médias de masse;
- les enjeux environnementaux.

L'enseignant peut prévoir un segment de chaque période pour le partage et l'analyse critique de diverses perspectives sur les événements d'actualité tels que représentés dans les médias. Il est important de fournir aux élèves des modèles d'analyse de la fiabilité de sources médiatiques et de les guider au besoin dans la sélection critique de sources; plus particulièrement en ce qui a trait aux sources Internet. Des sites Web et diverses sources médiatiques sont suggérés à chaque regroupement pour guider la recherche. L'annexe T propose aussi un modèle d'évaluation de sites Web.



Structure du *Document de mise en œuvre*

Dans le but de faciliter la planification de l'enseignement, le *Document de mise en œuvre* présente les résultats d'apprentissage spécifiques en regroupements selon le contenu notionnel abordé en secondaire 1.

Les regroupements visent l'acquisition de tous les RAS prescrits pour le secondaire 1. Dans le *Document de mise en œuvre*, les résultats d'apprentissage sont organisés en fonction des quatre regroupements thématiques suivants :

Regroupement 1 – *Diversité et pluralisme au Canada;*

Regroupement 2 – *Démocratie et gouvernement au Canada;*

Regroupement 3 – *Le Canada dans le contexte mondial;*

Regroupement 4 – *Les possibilités et défis de l'avenir canadien.*

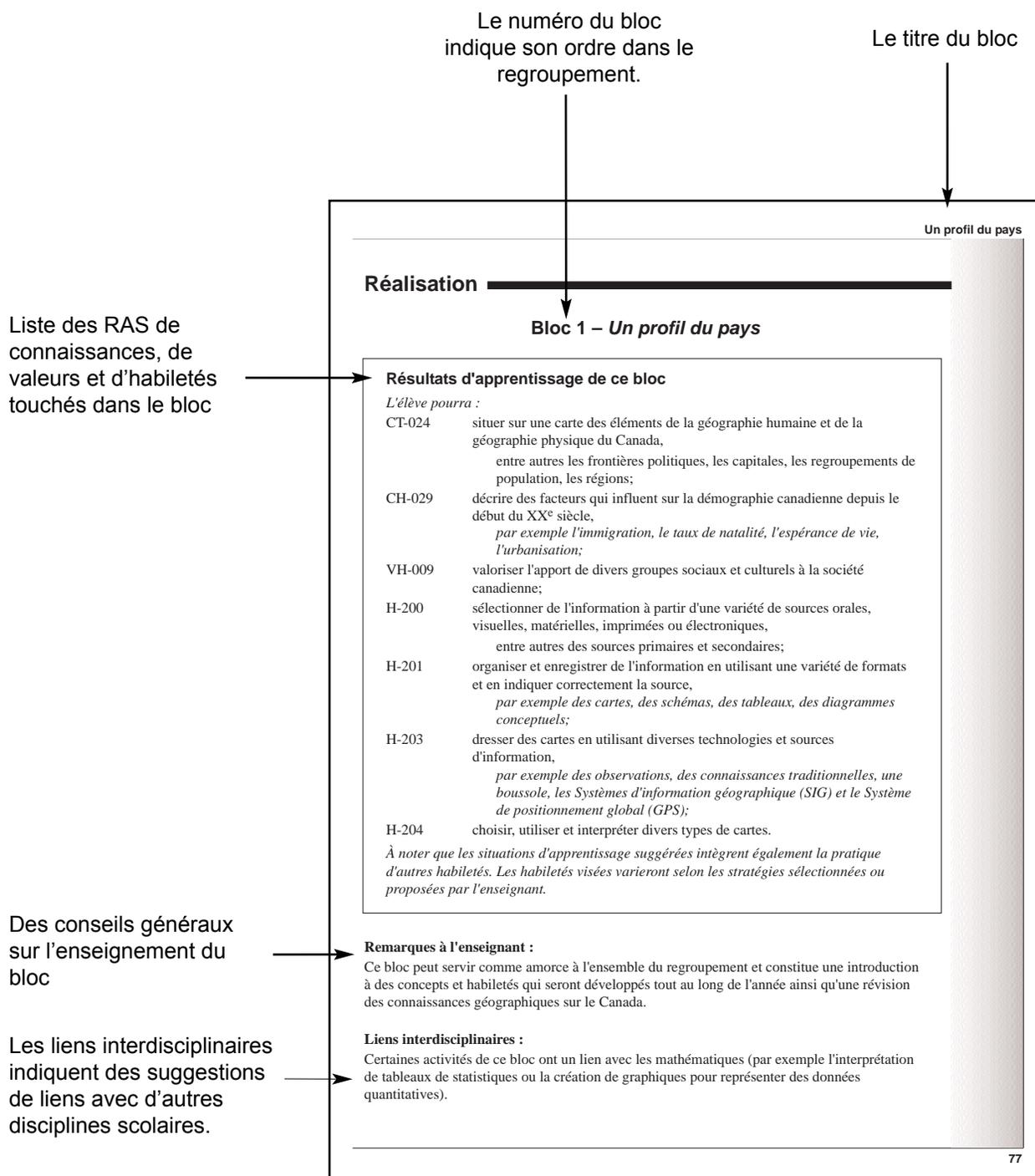
Chaque regroupement comprend :

- un aperçu du regroupement et une durée suggérée;
- une liste des RAS pertinents à ce regroupement;
- un agencement des résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) du regroupement en blocs d'enseignement suggérés;
- des suggestions d'activités de mise en situation;
- des suggestions de situations d'apprentissage et d'évaluation pour chacun des blocs du regroupement;
- des suggestions d'activités d'intégration;
- une liste de ressources éducatives suggérées;
- des annexes reproductibles qui se trouvent à la fin du document.

Il est important de noter que, tout comme le regroupement lui-même, les scénarios, les blocs d'enseignement, les situations d'apprentissage et d'évaluation et les ressources pédagogiques ne sont offerts qu'à titre de suggestions. Les enseignants sont encouragés à planifier leur enseignement en fonction des besoins et des intérêts des élèves, des contextes particuliers, des ressources éducatives disponibles et d'autres considérations pertinentes. Cela peut aller jusqu'à la réorganisation des RAS au sein de nouveaux regroupements ou de nouveaux blocs d'enseignement et donc jusqu'à un nouvel ordre de présentation. Cependant, l'enseignant ne doit pas perdre de vue le caractère obligatoire des résultats d'apprentissage spécifiques et doit s'assurer de leur atteinte par les élèves.

Lecture des blocs

Les blocs d'enseignement sont des situations d'apprentissage portant sur un groupe de RAS liés à un thème précis du regroupement. Plusieurs situations d'apprentissage et d'évaluation sont suggérées à l'intérieur de chaque bloc.



Le titre du bloc

Un profil du pays

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 1)

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Regrouper les élèves en dyades pour élaborer un cadre de classement pour une liste d'éléments de la géographie selon deux catégories : les éléments de la géographie humaine et les éléments de la géographie physique. Une liste d'éléments suggérés pour cette activité se trouve à l'annexe 1.7.

En discussion plénière, clarifier les inexactitudes au sujet de ces deux concepts et inviter les élèves à partager avec la classe des exemples de connaissances portant sur la géographie physique et humaine du Canada.

Remarques à l'enseignant :

Les élèves pourront afficher leurs connaissances en matière de géographie physique et humaine sur un grand fond de carte murale ou sur un babillard intitulé « Un profil du Canada au XX^e siècle. » Au cours de l'année, ils pourront ajouter davantage de détails au profil du pays.

Demander aux élèves de créer, en petits groupes, une courte présentation multimédia qui résume les éléments distinctifs de la géographie physique et humaine du Canada actuel.

Préciser aux élèves que la présentation doit inclure les éléments suivants :

 - une carte du territoire (voir la carte muette qui se trouve à l'annexe 1.8);
 - des faits géographiques ainsi que des interprétations de ces faits;
 - des facteurs démographiques (des faits sur la taille de la population, la distribution de la population, les caractéristiques de la population ou les changements de population).

À la suite des présentations, inviter les élèves à discuter de divers points de vue de ce qui définit le Canada d'aujourd'hui, en distinguant les faits des opinions et en faisant ressortir l'influence de la géographie sur « l'identité canadienne ».

(CT-024, CH-029, H-200, H-204)
- Répartir les élèves en petits groupes afin de développer une définition collective du terme « démographie », en consultant au besoin des dictionnaires ou d'autres sources d'information. Inciter les groupes à relever les caractéristiques démographiques principales du Canada actuel et des exemples de facteurs qui influencent ce profil démographique (par exemple l'immigration, le taux de natalité, l'espérance de vie, l'urbanisation, la diversité ethnoculturelle, les services de santé, etc.)

Demander à chaque groupe d'élaborer un cadre conceptuel qui présente une définition de la démographie et qui cite des exemples de caractéristiques démographiques actuelles au Canada. (Veuillez consulter l'annexe 1.9 pour un modèle à suivre.)

Inviter chaque groupe à présenter brièvement leur information à la classe. En séance plénière, faire ressortir les caractéristiques démographiques que les élèves considèrent comme étant les plus importantes dans la définition du profil du Canada contemporain.

79

Chaque puce annonce une différente situation d'apprentissage et d'évaluation suggérée.

Liste des RAS touchés dans la situation d'apprentissage et d'évaluation

Le trombone indique une annexe associée à cette situation d'apprentissage.

Les annexes sont organisées par regroupements à la fin du document.

La loupe indique une situation d'évaluation suggérée.

Les habiletés en sciences humaines au secondaire 1



Il est à noter que bon nombre de RAS traitant d'habiletés sont répétés d'une année à l'autre dans les programmes d'études de sciences humaines. Cela permet de fournir aux élèves de multiples occasions de pratiquer, de réinvestir et de perfectionner ces habiletés. (Veuillez consulter l'annexe G pour un tableau cumulatif des habiletés de la 7^e année au secondaire 2.)

Le processus d'acquisition et de perfectionnement des habiletés en sciences humaines sera intégré aux situations d'apprentissage tout au long des quatre regroupements de secondaire 1. Cependant, un certain nombre de résultats d'apprentissage relatifs aux habiletés est relié à chacun des regroupements, afin de faciliter la planification de l'enseignement et de l'évaluation. L'enseignant doit s'assurer de fournir aux élèves une variété de situations d'apprentissage où seront mises en œuvre ces habiletés.

Habiletés pour la citoyenneté active et démocratique :

L'élève pourra :

- H-100 collaborer avec les autres afin d'établir des objectifs collectifs et d'assumer ses responsabilités;
- H-101 employer une variété de stratégies pour résoudre des conflits;
- H-102 prendre des décisions en faisant preuve de justice et d'équité dans ses interactions avec les autres;
- H-103 promouvoir des initiatives conformes aux principes du développement durable et de la gestion responsable de l'environnement;
- H-104 rechercher le consensus pour collaborer à résoudre des problèmes;
- H-105 distinguer les pratiques et les comportements discriminatoires et prendre position contre ceux-ci;
- H-106 proposer des options en tenant compte de divers points de vue;
- H-107 prendre des décisions qui font preuve d'une conscience sociale.

Habiletés de traitement d'information et d'idées :

L'élève pourra :

- H-200 sélectionner de l'information à partir d'une variété de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques,
entre autres des sources primaires et secondaires;
- H-201 organiser et enregistrer de l'information en utilisant une variété de formats et en indiquer correctement la source,
par exemple des cartes, des schémas, des tableaux, des diagrammes conceptuels;
- H-202 choisir et employer des technologies et des outils appropriés pour réaliser une tâche;
- H-203 dresser des cartes en utilisant diverses technologies et sources d'information,
par exemple des observations, des connaissances traditionnelles, une boussole, les Systèmes d'information géographique (SIG) et le Système de positionnement global (GPS);
- H-204 choisir, utiliser et interpréter divers types de cartes.

Habiletés de pensée critique et créative :

L'élève pourra :

- H-300 définir un sujet, des objectifs et une méthode afin de planifier une recherche ou une enquête;
- H-301 analyser le contexte des événements, des comptes rendus, des idées et des interprétations;
- H-302 tirer des conclusions et prendre des décisions à partir de recherches et de preuves;
- H-303 évaluer ses représentations à la lumière de nouvelles informations et de nouvelles idées;
- H-304 analyser des documents matériels et figurés au cours d'une recherche,
par exemple des artefacts, des photographies, des caricatures politiques, des œuvres d'art;
- H-305 comparer divers points de vue et interprétations dans les médias et d'autres sources d'information;
- H-306 analyser les préjugés, le racisme, les stéréotypes et d'autres formes de parti pris dans les médias et d'autres sources d'information;
- H-307 proposer et appuyer des solutions ou des options novatrices en tenant compte des enjeux et des problèmes rencontrés;
- H-308 évaluer l'information recueillie dans diverses sources afin d'en établir la fiabilité, la validité, l'authenticité et la perspective véhiculée,
entre autres des données recueillies par les élèves.

Habiletés de communication :

L'élève pourra :

- H-400 écouter les autres pour comprendre leurs points de vue;
- H-401 employer un langage respectueux de la diversité humaine;
- H-402 exprimer des opinions informées et réfléchies;
- H-403 présenter de l'information et des idées dans une variété de formats appropriés à l'auditoire et au but du discours,
par exemple des modèles, des démonstrations, des présentations multimédia, des éditoriaux;
- H-404 dégager, préciser et répondre à des questions, à des idées et à divers points de vue au cours de discussions;
- H-405 exprimer son point de vue en ce qui a trait à un enjeu;
- H-406 débattre de divers points de vue sur un enjeu.

Les RAS organisés par RAG

Les résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) sont basés sur les résultats d'apprentissage généraux qui constituent l'encadrement conceptuel de l'ensemble des cours de sciences humaines.

La liste suivante présente les RAS en ordre selon les RAG auxquels ils se rapportent.



Concept fondamental : *Citoyenneté (C)*

L'élève développera les connaissances, les habiletés et les valeurs qui lui permettront de devenir une citoyenne ou un citoyen démocrate et engagé à participer activement à la vie communautaire au niveau local, national et mondial.

Connaissances

L'élève pourra :

- CC-001 donner des exemples des droits de la personne, tels que définis dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme* de l'Organisation des Nations Unies,
 - entre autres les droits fondamentaux, les droits juridiques et les droits de citoyenneté;
- CC-002 donner des exemples des effets de la *Charte canadienne des droits et libertés* sur les individus et les groupes;
- CC-002F décrire les conséquences de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* sur les groupes linguistiques minoritaires,
 - entre autres les effets sur sa communauté locale;
- CC-003 décrire les critères nécessaires pour obtenir la citoyenneté canadienne;
- CC-004 décrire la contribution de Canadiennes et de Canadiens qui, par leurs actions politiques et sociales, ont incité la reconnaissance des droits de la personne;
- CC-005 donner des exemples de la manière dont le gouvernement influe sur sa vie quotidienne,
 - par exemple les droits et les libertés, la sécurité, les lois, l'éducation, les soins de santé, les services;*
- CC-006 décrire la démocratie parlementaire au Canada,
 - entre autres le fédéralisme, la monarchie constitutionnelle, le Gouverneur général, le Premier ministre, le Cabinet, la Chambre des communes, le Sénat;
- CC-007 décrire les responsabilités et le fonctionnement du gouvernement fédéral en matière de pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire;
- CC-008 décrire le processus électoral et le rôle des partis politiques;
- CC-009 nommer les leaders politiques actuels au Canada,
 - entre autres autochtones, fédéraux, provinciaux, municipaux;
- CC-010 décrire les responsabilités et le fonctionnement du système judiciaire au Manitoba,
 - entre autres les systèmes de justice autochtone, le système de justice pénale pour les adolescents;

- CC-010A décrire les perspectives autochtones sur la justice et le droit,
par exemple les systèmes de justice autochtones, la justice réparatrice, les peines alternatives, les services de police;
- CC-011 reconnaître comment les idéaux démocratiques ont façonné la société canadienne actuelle,
par exemple la primauté du droit, l'égalité, la diversité, la liberté, la participation des citoyens au gouvernement;
- CC-012 évaluer les avantages et les inconvénients des processus démocratiques au Canada,
entre autres des enjeux liés aux relations majoritaires-minoritaires;
- CC-013 décrire ses responsabilités et ses droits en tant que citoyen du Canada et du monde;
- CC-013A décrire ses responsabilités et ses droits en tant que citoyen autochtone du Canada et du monde;
- CC-013F décrire ses responsabilités et ses droits en tant que citoyen francophone du Canada et du monde;
- CC-014 définir des questions d'actualité touchant la citoyenneté au Canada;
- CC-015 donner des exemples de défis et de possibilités découlant de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Valeurs

L'élève pourra :

- VC-001 apprécier les idéaux démocratiques de la société canadienne;
- VC-002 valoriser ses responsabilités et ses droits démocratiques;
- VC-003 être disposé à participer à des discussions et à des débats sur la citoyenneté.



Résultat d'apprentissage général : *Identité, culture et communauté (I)*

L'élève explorera les concepts d'identité, de culture et de communauté en rapport avec les individus, les sociétés et les pays.

Connaissances

L'élève pourra :

- CI-016 décrire des facteurs qui influent sur l'identité personnelle, régionale et nationale,
entre autres les médias;
- CI-017 donner des exemples de la manière dont les Premières nations, les Inuit et les Métis redécouvrent leur culture;
- CI-018 évaluer l'impact de politiques assimilatrices sur des groupes culturels et linguistiques au Canada,
entre autres les écoles résidentielles pour Autochtones, les lois linguistiques;
- CI-018A évaluer les répercussions des écoles résidentielles sur sa communauté et sur les autres communautés autochtones;
- CI-018F évaluer les répercussions des lois linguistiques et des lois sur l'éducation sur sa communauté francophone;

- CI-019 décrire les conséquences des stéréotypes et de la discrimination sur les individus, les communautés et les régions;
- CI-020 évaluer l'influence des médias de masse et de la culture populaire sur les individus, les groupes et les communautés,
entre autres, la prise de décisions, les perspectives, l'identité et la culture;
- CI-020A évaluer l'influence des médias de masse et de la culture populaire sur l'identité et la culture autochtones;
- CI-020F évaluer l'influence des médias de masse et de la culture populaire sur l'identité et la culture francophones;
- CI-021 décrire des mesures qui visent la protection de l'identité, de la diversité et de la culture au Canada,
par exemple la Charte canadienne des droits et libertés, les lois et les politiques sur le multiculturalisme, le bilinguisme, les règles relatives au contenu canadien dans les médias, le soutien aux arts et aux sports, Radio-Canada, les fêtes nationales;
- CI-022 analyser des questions d'actualité touchant la culture et l'identité au Canada;
- CI-023 proposer divers moyens d'aborder l'injustice sociale au Canada.

Valeurs

L'élève pourra :

- VI-004 faire preuve d'ouverture face à divers points de vue sociaux et culturels;
- VI-005 apprécier le pluralisme culturel au Canada;
- VI-005A être disposé à appuyer la vitalité de sa langue et de sa culture d'origine Première nation, inuite ou métisse;
- VI-005F être disposé à appuyer la vitalité de la langue française et de la culture francophone.



Résultat d'apprentissage général :

La terre : lieux et personnes (T)

L'élève explorera les relations dynamiques des personnes avec la terre, les lieux et les milieux.

Connaissances

L'élève pourra :

- CT-024 situer sur une carte des éléments de la géographie humaine et de la géographie physique du Canada,
entre autres les frontières politiques, les capitales, les regroupements de population, les régions;
- CT-025 situer sur une carte du monde des pays où se déroulent des événements de portée mondiale;
- CT-026 analyser des données démographiques actuelles au Canada et prédire des tendances démographiques;
- CT-027 donner des exemples de possibilités et de défis touchant les traités des Premières nations et les droits des Autochtones;
- CT-028 évaluer les préoccupations et l'engagement du Canada par rapport à la gestion responsable de l'environnement et au développement durable.

Valeurs

L'élève pourra :

- VT-006 respecter les relations traditionnelles qu'ont les peuples autochtones du Canada avec la terre;
- VT-007 être disposé à faire des choix personnels qui démontrent une conscience écologique.



Résultat d'apprentissage général :

Liens historiques (H)

L'élève explorera comment les personnes, les événements et les idées du passé façonnent le présent et influencent l'avenir.

Connaissances

L'élève pourra :

- CH-029 décrire des facteurs qui influent sur la démographie canadienne depuis le début du XX^e siècle,
par exemple l'immigration, le taux de natalité, l'espérance de vie, l'urbanisation;
- CH-030 décrire des injustices sociales et culturelles survenues dans l'histoire du Canada,
par exemple la condition féminine, la taxe d'entrée imposée aux Chinois, l'internement de « ressortissants de pays ennemis » pendant les guerres, les restrictions quant à l'immigration des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, la Loi sur les Indiens;
- CH-031 nommer des événements importants relatifs à l'évolution du développement des droits de la personne au Canada;
- CH-032 décrire comment la condition féminine au Canada a changé depuis le début du XX^e siècle,
entre autres le projet de loi C-31 et les conditions des femmes autochtones, le droit de vote;
- CH-033 donner des exemples de changements sociaux et technologiques qui continuent d'influencer la qualité de vie au Canada,
par exemple l'éducation, les soins de santé, les programmes sociaux, les communications, les transports.

Valeurs

L'élève pourra :

- VH-008 apprécier les efforts d'individus qui ont contribué à la reconnaissance des droits de la personne au Canada;
- VH-009 valoriser l'apport de divers groupes sociaux et culturels à la société canadienne;
- VH-010 apprécier l'importance de connaître le passé pour comprendre le présent et orienter le futur.



Résultat d'apprentissage général :

Interdépendance mondiale (M)

L'élève explorera l'interdépendance mondiale des personnes, des communautés, des sociétés, des pays et des milieux.

Connaissances

L'élève pourra :

- CM-034 donner des exemples des liens qu'entretient le Canada avec d'autres pays,
par exemple le commerce, les communications, l'environnement, les divertissements, les sports;
- CM-035 évaluer les perspectives canadiennes sur des questions d'actualité mondiale;
- CM-036 donner des exemples de décisions qui découlent des responsabilités de la citoyenneté mondiale,
entre autres des décisions personnelles et nationales;
- CM-037 comparer diverses représentations médiatiques de questions d'actualité,
entre autres les médias locaux, nationaux et internationaux;
- CM-038 donner des exemples de la participation du Canada à des organisations internationales,
par exemple l'Organisation des Nations Unies, le Commonwealth, la Francophonie, les Olympiques;
- CM-039 évaluer la participation canadienne au développement international,
entre autres celle du gouvernement et des organismes non gouvernementaux (ONG);
- CM-040 évaluer l'engagement du Canada dans les activités militaires et dans les opérations de maintien de la paix;
- CM-041 donner des exemples de la contribution de Canadiennes et de Canadiens à la collectivité mondiale,
entre autres dans les arts et les sciences;
- CM-042 décrire les responsabilités du Canada et ses capacités de leadership en ce qui a trait à des questions d'actualité mondiale,
par exemple l'aide aux réfugiés, le développement international, la gestion responsable de l'environnement, le maintien de la paix et de la sécurité.

Valeurs

L'élève pourra :

- VM-011 apprécier l'importance du jour du Souvenir en tant que commémoration de la participation du Canada à divers conflits et au maintien de la paix dans le monde;
- VM-012 vouloir tenir compte des intérêts locaux, nationaux et mondiaux dans sa prise de décisions et ses actions;
- VM-013 reconnaître l'apport du Canada à la collectivité mondiale,
par exemple humanitaire, artistique, scientifique, environnementale.



Résultat d'apprentissage général :
Pouvoir et autorité (P)

L'élève explorera les processus et les structures du pouvoir et de l'autorité, de même que leurs incidences sur les personnes, les relations, les communautés et les pays.

Connaissances

L'élève pourra :

- CP-043 donner des exemples de divers types de résolution de conflits;
- CP-044 décrire la division du pouvoir et des responsabilités dans les administrations fédérales, provinciales, municipales et des Premières nations;
- CP-045 décrire des facteurs liés à l'autodétermination des Autochtones au Canada,
par exemple la Loi sur les Indiens, les traités, les revendications territoriales, les ressources naturelles, les formes traditionnelles de prise de décisions;
- CP-046 donner des exemples de manières dont les individus et les groupes peuvent influencer les systèmes sociaux et politiques au Canada,
par exemple le droit de vote, les partis politiques, les syndicats, la désobéissance civile, les organismes non gouvernementaux, le lobbying;
- CP-047 nommer des possibilités et des défis en ce qui a trait aux relations canado-américaines,
par exemple la protection de la souveraineté nationale, le commerce, la défense, l'environnement.

Valeurs

L'élève pourra :

- VP-014 reconnaître l'importance de la résolution non-violente de conflits;
- VP-015 être disposé à assumer ses responsabilités et ses droits en tant que citoyen d'une démocratie,
par exemple la participation des citoyens aux processus politiques, la liberté d'expression, la liberté d'association;
- VP-016 être sensible aux répercussions des décisions de la majorité sur les groupes minoritaires et marginalisés.



Résultat d'apprentissage général :
Économie et ressources (E)

L'élève explorera la répartition des ressources et de la richesse en rapport avec les personnes, les communautés et les pays.

Connaissances

L'élève pourra :

- CE-048 décrire les caractéristiques du Canada en tant que pays industrialisé;
- CE-049 évaluer les conséquences de vivre dans une économie de marché axée sur la consommation,
par exemple les conséquences sociales, politiques, environnementales;
- CE-050 donner des exemples des répercussions de la mondialisation sur la culture, la politique et l'économie du Canada,

- entre autres les corporations multinationales;
- CE-051 analyser les répercussions possibles de ses choix de consommation;
- CE-052 nommer des enjeux liés à la pauvreté au Canada et proposer des idées pour appuyer une société plus équitable,
par exemple les sans-abri, la pauvreté infantile, l'accès aux soins de santé, à l'éducation, à une alimentation saine.

Valeurs

L'élève pourra :

- VE-017 vouloir considérer les répercussions de ses choix de consommation;
- VE-018 être sensible aux questions éthiques liées au partage inégal de richesses et de ressources.

Les RAS organisés par regroupements

Afin de faciliter la planification de l'enseignement, ce document organise les RAS de secondaire 1 en fonction de quatre regroupements thématiques.

La liste suivante présente l'ensemble des RAS en ordre selon ces regroupements.



Regroupement 1 : *Diversité et pluralisme au Canada*

Connaissances

L'élève pourra :

- CC-001 donner des exemples des droits de la personne, tels que définis dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme* de l'Organisation des Nations Unies,
 - entre autres les droits fondamentaux, les droits juridiques et les droits de citoyenneté;
- CC-002 donner des exemples des effets de la *Charte canadienne des droits et libertés* sur les individus et les groupes;
- CC-002F décrire les conséquences de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* sur les groupes linguistiques minoritaires,
 - entre autres les effets sur sa communauté locale;
- CC-003 décrire les critères nécessaires pour obtenir la citoyenneté canadienne;
- CC-004 décrire la contribution de Canadiennes et de Canadiens qui, par leurs actions politiques et sociales, ont incité la reconnaissance des droits de la personne;
- CI-016 décrire des facteurs qui influent sur l'identité personnelle, régionale et nationale,
 - entre autres les médias;
- CI-017 donner des exemples de la manière dont les Premières nations, les Inuits et les Métis redécouvrent leur culture;
- CI-018 évaluer l'impact de politiques assimilatrices sur des groupes culturels et linguistiques au Canada,
 - entre autres les écoles résidentielles pour Autochtones, les lois linguistiques;
- CI-018A évaluer les répercussions des écoles résidentielles sur sa communauté et sur les autres communautés autochtones;
- CI-018F évaluer les répercussions des lois linguistiques et des lois sur l'éducation sur sa communauté francophone;
- CI-019 décrire les conséquences des stéréotypes et de la discrimination sur les individus, les communautés et les régions;
- CI-020 évaluer l'influence des médias de masse et de la culture populaire sur les individus, les groupes et les communautés,
 - entre autres la prise de décisions, les perspectives, l'identité et la culture;
- CI-020A évaluer l'influence des médias de masse et de la culture populaire sur l'identité et la culture autochtones;
- CI-020F évaluer l'influence des médias de masse et de la culture populaire sur l'identité et la culture francophones;
- CI-021 décrire des mesures qui visent la protection de l'identité, de la diversité et de la culture au Canada,

- par exemple la Charte canadienne des droits et libertés, les lois et les politiques sur le multiculturalisme, le bilinguisme, les règles relatives au contenu canadien dans les médias, le soutien aux arts et aux sports, Radio-Canada, les fêtes nationales;*
- CT-024 situer sur une carte des éléments de la géographie humaine et de la géographie physique du Canada,
entre autres les frontières politiques, les capitales, les regroupements de population, les régions;
- CH-029 décrire des facteurs qui influent sur la démographie canadienne depuis le début du XX^e siècle,
par exemple l'immigration, le taux de natalité, l'espérance de vie, l'urbanisation;
- CH-030 décrire des injustices sociales et culturelles survenues dans l'histoire du Canada,
par exemple la condition féminine, la taxe d'entrée imposée aux Chinois, l'internement de « ressortissants de pays ennemis » pendant les guerres, les restrictions quant à l'immigration des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, la Loi sur les Indiens;
- CH-031 nommer des événements importants relatifs à l'évolution du développement des droits de la personne au Canada;
- CH-032 décrire comment la condition féminine au Canada a changé depuis le début du XX^e siècle,
entre autres le projet de loi C-31 et les conditions des femmes autochtones, le droit de vote;
- CP-043 donner des exemples de divers types de résolution de conflits.

Valeurs

L'élève pourra :

- VI-004 faire preuve d'ouverture face à divers points de vue sociaux et culturels;
- VI-005 apprécier le pluralisme culturel au Canada;
- VI-005A être disposé à appuyer la vitalité de sa langue et de sa culture d'origine Première nation, inuite ou métisse;
- VI-005F être disposé à appuyer la vitalité de la langue française et de la culture francophone;
- VH-008 apprécier les efforts de Canadiennes et de Canadiens qui ont contribué à la reconnaissance des droits de la personne;
- VH-009 valoriser l'apport de divers groupes sociaux et culturels à la société canadienne;
- VP-014 reconnaître l'importance de la résolution non violente de conflits.



Regroupement 2 : Démocratie et gouvernement au Canada

Connaissances

L'élève pourra :

- CC-005 donner des exemples de la manière dont le gouvernement influe sur sa vie quotidienne,
entre autres le gouvernement autochtone, fédéral, provincial et local;

- CC-006 décrire la démocratie parlementaire au Canada,
entre autres la monarchie constitutionnelle, le fédéralisme, le Gouverneur général, le Premier ministre, le Cabinet, la Chambre des communes, le Sénat;
- CC-007 décrire les responsabilités et le fonctionnement du gouvernement fédéral en matière de pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire;
- CC-008 décrire le processus électoral et le rôle des partis politiques;
- CC-009 nommer les leaders politiques actuels au Canada,
entre autres autochtones, fédéraux, provinciaux, municipaux;
- CC-010 décrire les responsabilités et le fonctionnement du système judiciaire au Manitoba,
entre autres les systèmes de justice autochtone, le système de justice pénale pour les adolescents;
- CC-010A décrire les perspectives autochtones sur la justice et le droit,
par exemple les systèmes de justice autochtones, la justice réparatrice, les peines alternatives, les services de police;
- CC-011 reconnaître comment les idéaux démocratiques ont façonné la société canadienne actuelle,
par exemple la primauté du droit, l'égalité, la diversité, la liberté, la participation des citoyens au gouvernement;
- CC-012 évaluer les avantages et les inconvénients des processus démocratiques au Canada,
entre autres des enjeux liés aux relations majoritaires-minoritaires;
- CC-013 décrire ses responsabilités et ses droits en tant que citoyen du Canada et du monde;
- CC-013A décrire ses responsabilités et ses droits en tant que citoyen autochtone du Canada et du monde;
- CC-013F décrire ses responsabilités et ses droits en tant que citoyen francophone du Canada et du monde;
- CP-044 décrire la division du pouvoir et des responsabilités dans les administrations fédérales, provinciales, municipales et des Premières nations;
- CP-045 décrire des facteurs liés à l'autodétermination des Autochtones au Canada,
par exemple la Loi sur les Indiens, les traités, les revendications territoriales, les ressources naturelles, les formes traditionnelles de prise de décisions;
- CP-046 donner des exemples de manières dont les individus et les groupes peuvent influencer les systèmes sociaux et politiques au Canada,
par exemple le droit de vote, les partis politiques, les syndicats, la désobéissance civile, les organismes non gouvernementaux, le lobbying.

Valeurs

L'élève pourra :

- VC-001 apprécier les idéaux démocratiques de la société canadienne;
- VC-002 valoriser ses responsabilités et ses droits démocratiques;
- VP-015 être disposé à assumer ses responsabilités et ses droits en tant que citoyen d'une démocratie,
par exemple la participation des citoyens aux processus politiques, la liberté d'expression, la liberté d'association;
- VP-016 être sensible aux répercussions des décisions de la majorité sur les groupes minoritaires et marginalisés.



Regroupement 3 : Le Canada dans le contexte mondial

Connaissances

L'élève pourra :

- CT-025 situer sur une carte du monde des pays où se déroulent des événements de portée mondiale;
- CM-034 donner des exemples des liens qu'entretient le Canada avec d'autres pays, *par exemple le commerce, les communications, l'environnement, les divertissements, les sports;*
- CM-035 évaluer les perspectives canadiennes sur des questions d'actualité mondiale;
- CM-036 donner des exemples de décisions qui découlent des responsabilités de la citoyenneté mondiale, entre autres des décisions personnelles et nationales ;
- CM-037 comparer diverses représentations médiatiques de questions d'actualité, entre autres les médias locaux, nationaux et internationaux;
- CM-038 donner des exemples de la participation du Canada à des organisations internationales, *par exemple l'Organisation des Nations Unies, le Commonwealth, la Francophonie, les Olympiques;*
- CM-039 évaluer la participation canadienne au développement international, entre autres celle du gouvernement et des organismes non gouvernementaux (ONG);
- CM-040 évaluer l'engagement du Canada dans les activités militaires et dans les opérations de maintien de la paix;
- CE-048 décrire les caractéristiques du Canada en tant que pays industrialisé;
- CE-049 évaluer les conséquences de vivre dans une économie de marché axée sur la consommation, *par exemple les conséquences sociales, politiques, environnementales;*
- CE-050 donner des exemples des répercussions de la mondialisation sur la culture, la politique et l'économie du Canada, entre autres les corporations multinationales;
- CE-051 analyser les répercussions possibles de ses choix de consommation.

Valeurs

L'élève pourra :

- VM-011 apprécier l'importance du jour du Souvenir en tant que commémoration de la participation du Canada à divers conflits et au maintien de la paix dans le monde;
- VM-012 vouloir tenir compte des intérêts locaux, nationaux et mondiaux dans sa prise de décision et ses actions;
- VE-017 vouloir considérer les répercussions de ses choix de consommation.



Regroupement 4 : Les possibilités et défis de l'avenir canadien

Connaissances

L'élève pourra :

- CC-014 définir des questions d'actualité touchant la citoyenneté au Canada;
- CC-015 donner des exemples de défis et de possibilités découlant de la *Charte canadienne des droits et libertés*;
- CI-022 analyser des questions d'actualité touchant la culture et l'identité au Canada;
- CI-023 proposer divers moyens d'aborder l'injustice sociale au Canada;
- CT-026 analyser des données démographiques actuelles au Canada et prédire des tendances démographiques;
- CT-027 donner des exemples de possibilités et de défis touchant les traités des Premières nations et les droits des Autochtones;
- CT-028 évaluer les préoccupations et l'engagement du Canada par rapport à la gestion responsable de l'environnement et au développement durable;
- CH-033 donner des exemples de changements sociaux et technologiques qui continuent d'influencer la qualité de vie au Canada,
par exemple l'éducation, les soins de santé, les programmes sociaux, les communications, les transports;
- CM-041 donner des exemples de la contribution de Canadiennes et de Canadiens à la collectivité mondiale,
entre autres dans les arts et les sciences;
- CM-042 décrire les responsabilités du Canada et ses capacités de leadership en ce qui a trait à des questions d'actualité mondiale,
par exemple l'aide aux réfugiés, le développement international, la gestion responsable de l'environnement, le maintien de la paix et de la sécurité;
- CP-047 nommer des possibilités et des défis en ce qui a trait aux relations canado-américaines,
par exemple la protection de la souveraineté nationale, le commerce, la défense, l'environnement;
- CE-052 nommer des enjeux liés à la pauvreté au Canada et proposer des idées pour appuyer une société plus équitable,
par exemple les sans-abri, la pauvreté infantile, l'accès aux soins de santé, à l'éducation, à une alimentation saine.

Valeurs

L'élève pourra :

- VC-003 être disposé à participer à des discussions et à des débats sur la citoyenneté;
- VT-006 respecter les relations traditionnelles qu'ont les peuples autochtones du Canada avec la terre;
- VT-007 être disposé à faire des choix personnels qui démontrent une conscience écologique;
- VH-010 apprécier l'importance de connaître le passé pour comprendre le présent et orienter le futur;
- VM-013 reconnaître l'apport du Canada à la collectivité mondiale,
par exemple humanitaire, artistique, scientifique, environnementale;
- VE-018 être sensible aux questions éthiques liées au partage inégal de richesses et de ressources.

Bibliographie

ALBERTA, ALBERTA LEARNING (1999). *Aperçu des recherches en vue de l'élaboration du Cadre commun de résultats d'apprentissage en sciences humaines (M-12) du Protocole de l'Ouest canadien pour l'éducation francophone*, Edmonton, Ministère de l'Apprentissage.

ALBERTA, ALBERTA LEARNING (1999). *Aboriginal Perspective on Education: A Vision of Cultural context within the Framework of Social Studies: Literature/Research Review*, Edmonton, Ministère de l'Apprentissage.

ALBERTA, ALBERTA LEARNING (1999). *Reshaping the Future of Social Studies: Literature/Research Review*, Edmonton, Ministère de l'Apprentissage.

BANKS, James (2001). « Approaches to Multicultural Curriculum Reform », dans *Cultural Diversity and Education: Foundations, Curriculum, and Teaching*, Boston (Maryland), Allyn & Bacon.

CANADA, CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (2003). *Une éducation qui favorise la viabilité : la situation de l'éducation en matière de développement durable*, [en ligne], <http://www.cmec.ca/else/environnement.fr.pdf>

CANADA, MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT (2003). « Qu'est-ce que le développement durable? », [en ligne], http://www.sdinfo.gc.ca/what_is_sd/index_f.cfm

CANADA, MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD (2002), *Information, Définitions, mars 2000*, [en ligne], www.ainc-inac.gc.ca/pr/info/info101_f.html

CASE, Roland et Penney CLARK, éditeurs (1997). *The Canadian Anthology of Social Studies: Issues and Strategies for Teacher*, Vancouver, Pacific Educational Press.

COGAN, J., et R. DERRICOTT, éditeurs (1998). *Citizenship for the 21st Century*, London, Kogan Page Limited.

CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION CANADA (1997). *Cadre commun de résultats d'apprentissage en sciences de la nature*, Toronto, Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).

CONSEIL CANADIEN DE L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE (2001). *Normes nationales canadiennes en géographie, Guide : Maternelle - 12^e année*, Ottawa, La Société géographique royale du Canada.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (1998). *Éduquer à la citoyenneté*, Sainte-Foy (Québec), Conseil supérieur de l'éducation.

GEOGRAPHY EDUCATION STANDARDS PROJECT (1994). *Geography for Life: National Geography Standards*, Washington, D.C. National Geographic Research and Exploration.

- LACOURSIÈRE, Jacques (2004). « Mon point de vue », [en ligne], http://www.culture.ca/canada/perspective-pointdevue_f.jsp?data=tcp01500122003f.html
- LEGENDRE, Rénald (1993). *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 2^e édition, Montréal, Éditions Guérin.
- MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE (2003). *Sciences humaines, Maternelle à la 8^e année, Programme d'études : Cadre manitobain des résultats d'apprentissage*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse.
- MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE (2003). *Intégration des perspectives autochtones dans les programmes d'études : ouvrage de référence pour les concepteurs de programmes d'études, les enseignants et les administrateurs*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse.
- MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE (2003). *Diversité et équité en éducation : Plan d'action pour l'équité ethnoculturelle*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse, [en ligne], <http://www.edu.gov.mb.ca/frpub/pol/diversite/index.html>
- MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA JEUNESSE (2000). *L'éducation pour un avenir viable : Guide pour la conception des programmes d'études, l'enseignement et l'administration*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse.
- MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (2000). *Éducation physique et Éducation à la santé, M à S4, programme d'études : cadre manitobain des résultats d'apprentissage pour un mode de vie actif et sain*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.
- MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA JEUNESSE (1998). *La technologie comme compétence de base : Vers l'utilisation, la gestion et la compréhension des technologies de l'information*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse.
- MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1998). *Études autochtones : Document cadre à l'usage des enseignants des années intermédiaires (S1-S4)*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.
- MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1997). *Liens curriculaires : Éléments d'intégration en salle de classe, Guide pour les classes de la maternelle au secondaire 4*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1996). *Les résultats d'apprentissage manitobains en français langue seconde - immersion (M-S4)*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1994). *L'apprentissage fondé sur les ressources*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1992). *L'éducation multiculturelle, Une politique pour les années 1990*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

MANITOBA, SECRÉTARIAT DES AFFAIRES MULTICULTURELLES (1990). *Politique manitobaine sur la société multiculturelle, Fierté, égalité et partenariat*, Winnipeg, Secrétariat des affaires multiculturelles.

MASNY, Diana (2000). « Les littératies : un tournant dans la pensée et une façon d'être », *Communication prononcée au Colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : bilan et perspectives*, [en ligne], <http://www.acef.ca/publi/crde/articles/14-masny.html>

MORISSETTE, Rosée et Micheline VOYNAUD (2002). *Accompagner la construction des savoirs*, Montréal, Chenelière/McGraw Hill, 1 livre, 1 vidéocassette, affiches, Collection Chenelière/Didactique, Apprentissage.

ONTARIO, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (1999). *Études canadiennes et mondiales : Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e années*, Toronto, Ministère de l'éducation et de la formation [en ligne] : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/curricul/secondary/canadian/canafulf.html>

PROTOCOLE DE COLLABORATION CONCERNANT L'ÉDUCATION DE BASE DANS L'OUEST CANADIEN (2002). *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines de la maternelle à la 9^e année*, Winnipeg, Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba.

PROTOCOLE DE COLLABORATION CONCERNANT L'ÉDUCATION DE BASE DANS L'OUEST CANADIEN (2000). *Fondements du Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines M à 12*, Winnipeg, Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba.

PROTOCOLE DE COLLABORATION CONCERNANT L'ÉDUCATION DE BASE DANS L'OUEST CANADIEN (2000). *The Common Curriculum Framework for Aboriginal Language and Culture Programs K-12*, Edmonton, Ministère de l'apprentissage de l'Alberta.

PROTOCOLE DE L'OUEST ET DU NORD CANADIENS (2006), Aporia Consulting Ltd. *Repenser l'évaluation en classe en fonction des buts visés*, Winnipeg, Éducation, Citoyenneté et Formation professionnelle Manitoba.

SAUL, John Ralston (2002). « Une base triangulaire », texte écrit dans le cadre de la 3^e Conférence annuelle LaFontaine - Baldwin, reproduit sur le site suivant : http://www.uni.ca/john_ralston_saul_f.html (juin 2004).

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003). *Politique d'évaluation des apprentissages : Être évalué pour mieux apprendre*, Québec, Bibliothèque nationale du Québec.

WIGGINS, Grant et Jay MC TIGHE (1998). *Understanding by Design*, Alexandria (Virginie), Association for Supervision and Curriculum Development.

WRIGHT, Ian, et Alan SEARS, éditeurs (1997). *Trends and Issues in Canadian Social Studies*, Vancouver, Pacific Educational Press.

